



LA MÉTROPOLE ACCÉLÈRE, POUR RELEVER TOUS LES DÉFIS DE NOTRE TERRITOIRE

MOBILITÉ

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ENVIRONNEMENT

ÉCONOMIE

Retrouvez toutes nos actions sur ampmetropole.fr

LES TEMPS FORTS EN IMAGES DU BILAN MI-MANDAT



Marseille - 22 juin 2023



Venelles - 23 mai 2023



La Ciotat - 24 mai 2023



Aubagne - 30 mai 2023



Cabriès - 31 mai 2023



Martine Vassal
Présidente de la Métropole
Aix-Marseille-Provence
Présidente du Département
des Bouches-du-Rhône

Les chantiers sont nombreux, les palissades et les échafaudages en témoignent partout. Autant de symboles d'une Métropole qui fait bouger tout le territoire et en accélère la transformation ! Les investissements sont conséquents, et les travaux nécessitent souvent du temps. Mais les réalisations voient le jour dans tous les domaines : transport, économie, environnement, habitat...

Je m'étais engagée à porter à votre connaissance le bilan de mi-mandat d'une Métropole qui change le territoire, depuis que j'ai été réélue à sa présidence, en 2020. Une Métropole réformée, qui agit et dont l'action se voit, se mesure, se distingue.

En feuilletant ces pages, vous pourrez appréhender nos réalisations et nos ambitions pour moderniser votre quotidien, en matière de transports, d'habitat, d'aménagement, d'environnement, de gestion de l'eau...

Oui, j'ai la conviction que nous sommes l'institution qui travaille à la bonne échelle, au niveau local comme stratégique.

Oui, je peux affirmer que nous sommes devenus l'acteur majeur du développement du territoire pour répondre à toutes les transitions.

Oui, nous avons les outils pour relever les nombreux défis auxquels nous sommes confrontés afin de toujours mieux couvrir vos besoins.

Aujourd'hui, nous avons une Métropole apaisée, qui travaille avec l'ensemble des maires, dans l'écoute et le dialogue.

Aujourd'hui, nous avons une métropole de proximité.

Aujourd'hui, nous sommes la capitale européenne de l'innovation. En nous attribuant ce titre, l'Union européenne ne s'est pas trompée. Elle a rendu hommage à notre écosystème, qui soutient et accompagne près de 400 start-up et plus de 1000 entreprises par an.

Cette jeune Métropole commence à accumuler les prix et les trophées, qui sont autant de reconnaissances d'un territoire qui brille de plus en plus.

Et dans ces circonstances, je n'ai pas peur de l'affirmer : nous sommes une Métropole qui réussit, qui construit et cela se voit ici et ailleurs !

Il était temps de rattraper notre retard et de faire de la plus grande métropole de France, un territoire moderne qui réponde aux exigences du XXI^e siècle.

Il nous reste encore une bonne part du chemin à parcourir mais la Métropole est une puissance accélératrice de projets.

Ce qui nous permet d'avancer et de tenir nos promesses. Ce qui nous permet d'assurer le présent et de préparer l'avenir de nos enfants et petits-enfants.

Je tiens à garder le cap. Et je ferai en sorte que notre stratégie continue à s'appuyer sur une démarche, à la fois proche et innovante, qui donne la priorité aux solutions concrètes et accessibles.

Vous pouvez compter sur moi et l'ensemble des élus de la Métropole pour poursuivre, avec confiance et détermination, ce que nous avons entrepris depuis le début du mandat.

ÉDITO



« UNE MÉTROPOLE À FORT POTENTIEL »

La Métropole s'inscrit comme acteur majeur de l'investissement public sur le territoire. Elle dispose des compétences et des moyens pour réaliser les projets structurants du territoire.

Dans le cadre de la réforme métropolitaine de 2022, les élus ont souhaité conforter le rôle moteur dans les transitions écologiques, énergétiques et sociétales à travers notamment un investissement massif dans les transports en commun, nécessaires à tous les développements du territoire.

Une nouvelle trajectoire budgétaire est engagée en 2023, avec 1,15 milliard d'investissements engagés, dont plus de 300 millions d'euros sur le budget transport, soit 40 % d'augmentation des investissements depuis quatre ans.

Ce sont plus de 10 milliards d'euros injectés sur le territoire entre 2020 et 2022 (dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement hors remboursement du capital de la dette).

INSTITUTION

NÉE LE
**1^{er} janv.
2016**



240
ÉLUS

28
COMPÉTENCES

1

CONFÉRENCE
DES 92 MAIRES

92

COMMUNES
SUR 3 DÉPARTEMENTS

1

CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT
240 membres

1

CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
DES JEUNES

DE 2020 À 2022 :

**10 milliards
d'euros**

DE DÉPENSES SUR LE TERRITOIRE
(HORS DETTE)

LE TERRITOIRE

3148 km² SOIT



x2
GRAND
LONDRES

x3
BERLIN ET
NEW YORK

x4
GRAND
PARIS



1 890 000

HABITANTS EN 2018
(chiffres INSEE)

255 km

DE LITTORAL DONT 75
SUR LES SEULES
RIVES DE L'ÉTANG DE BERRE



1^{er}

PÔLE ÉCONOMIQUE
DE LA RÉGION

175 000

HECTARES D'ESPACES
FORESTIERS RÉPARTIS SUR

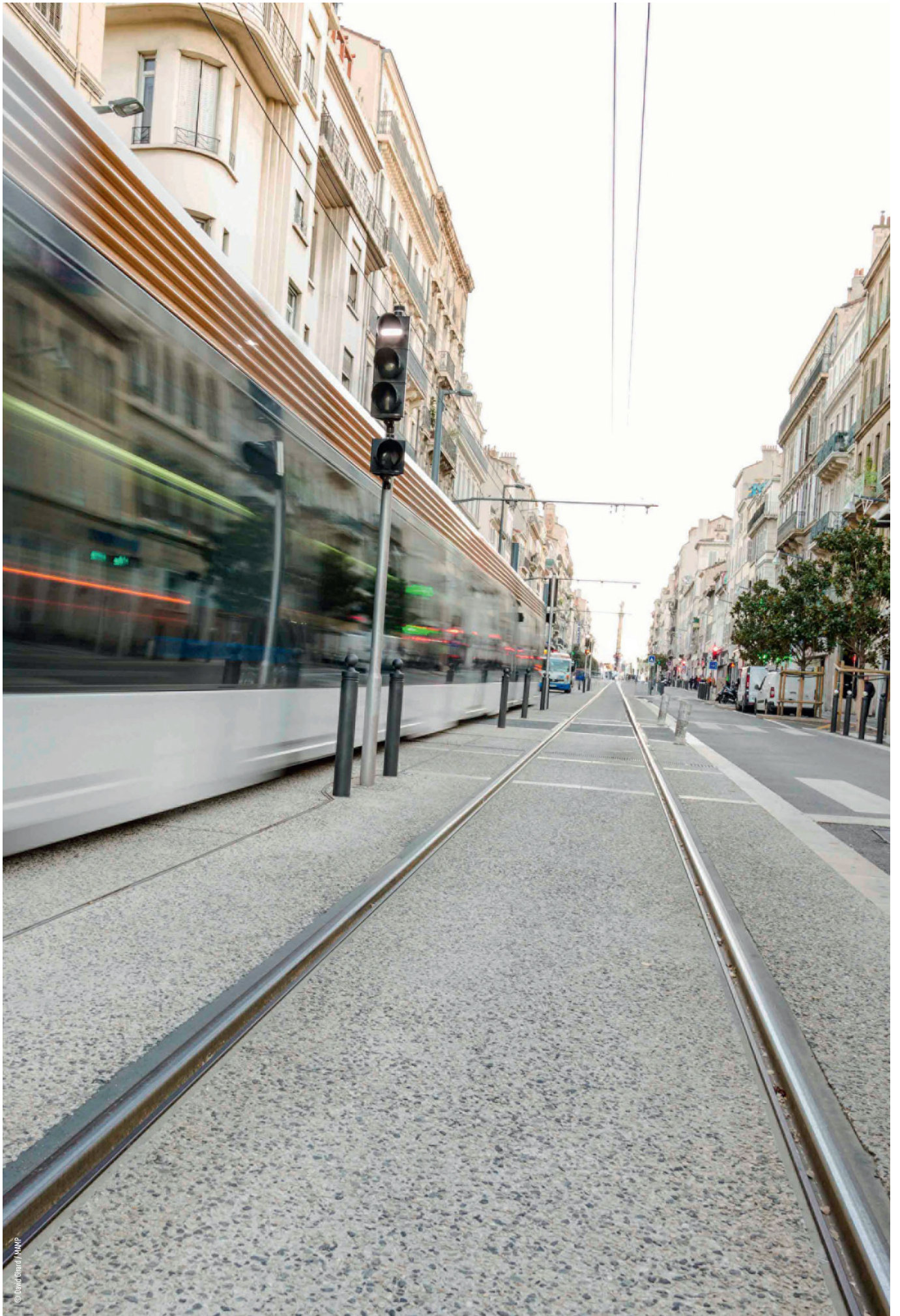
750 800

EMPLOIS

19

MASSIFS





© David Girard / MAMP

LA MÉTROPOLE ACCÉLÈRE LA RÉVOLUTION DES TRANSPORTS

« Bâtir un réseau de transport digne de la deuxième métropole de France est une urgence absolue pour les habitants, et c'est ma priorité en tant que présidente de la Métropole. Grâce au soutien de l'État et du Département des Bouches-du-Rhône, nous pouvons financer 15 projets prioritaires pour le développement de la mobilité sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, je veux passer d'un système de transport hérité des années 1970 à une mobilité décarbonnée pour le XXI^e siècle. »

MARTINE VASSAL

CHIFFRES CLÉS

+ de **200**

projets inscrits dans le Plan de Mobilité Métropolitain.

15

projets retenus dans le Plan Marseille en grand soutenus par l'État (pour un investissement de **2 milliards d'euros** dont **1 milliard d'aides de l'État**).

L'OBJECTIF DE LA POLITIQUE DE MOBILITÉ :

90 %

DES MÉTROPOLITAINS
À MOINS DE 15 MINUTES
D'UN ACCÈS AUX TRANSPORTS
EN COMMUN EN 2030

CHAQUE JOUR, LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE VOUS TRANSPORTE

625 000

DÉPLACEMENTS RÉALISÉS QUOTIDIENNEMENT
EN TRANSPORTS EN COMMUN PILOTÉS
PAR LA MÉTROPOLE¹



...52 %

DES DÉPLACEMENTS EFFECTUÉS EN VOITURE
(51 % en voiture solo)

UN COÛT DE FONCTIONNEMENT DE

660 M€

AUJOURD'HUI (données 2023)

14

RÉSEAUX DE TRANSPORTS
EN COMMUN QUI COUVRENT
LES 92 COMMUNES
DE LA MÉTROPOLE

38

RAMES DE MÉTRO

40

RAMES DE TRAMWAY

644

LIGNES DE TRANSPORTS
EN COMMUN DONT :



90 km
DE THNS²

274
LIGNES ET CIRCUITS
SCOLAIRES

7
LIGNES
MARITIMES

AMBITION 2030/2040

- 50 %

DE DÉPLACEMENTS
EN VOITURE

- 28 %

D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET
DE SERRE DU SECTEUR
DES TRANSPORTS

200 km

DE TRANSPORTS À HAUT
NIVEAU DE SERVICE
(contre 90 km aujourd'hui)

DOUBLER
L'USAGE DES TRANSPORTS
EN COMMUN D'ICI 2030

7%



DE DÉPLACEMENTS À VÉLO

100 km

DE VOIES RÉSERVÉES AUX
TRANSPORTS EN COMMUN
SUR AUTOROUTE

¹Données 2019, mises à jour en 2019/2020 à la suite de l'enquête mobilité CEREMA.

²Transport à Haut Niveau de Service

LA MÉTROPOLE DÉVELOPPE DES TRANSPORTS EN COMMUN POUR TOUS !

LE RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN

Le Réseau Express Métropolitain, c'est la création d'un **réseau de transports interurbain dense, rapide, et avec une régularité très élevée.**

Il est le squelette du **réseau de transports, reliant les principales villes de la métropole de manière expresse et régulière.**

LE PROJET URBAIN DE MARSEILLE SAINT-CHARLES « UNE GARE À 360° »

Dans le cadre du projet « Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur » (LNPCA) qui reliera Paris à l'Italie, en passant par Marseille, la Métropole s'est engagée, en 2022, à financer 270 millions d'euros, aux côtés notamment de l'État, de la Région, du Département, pour la réalisation d'une des **« plus grandes gares souterraines de France »**, dans le cadre d'un grand projet d'aménagement porté par la Métropole.

L'objectif pour la Métropole est d'offrir de nouvelles capacités à cette gare aujourd'hui saturée pour démultiplier l'offre de trains vers toutes les villes de la métropole, et ainsi créer un véritable RER métropolitain.

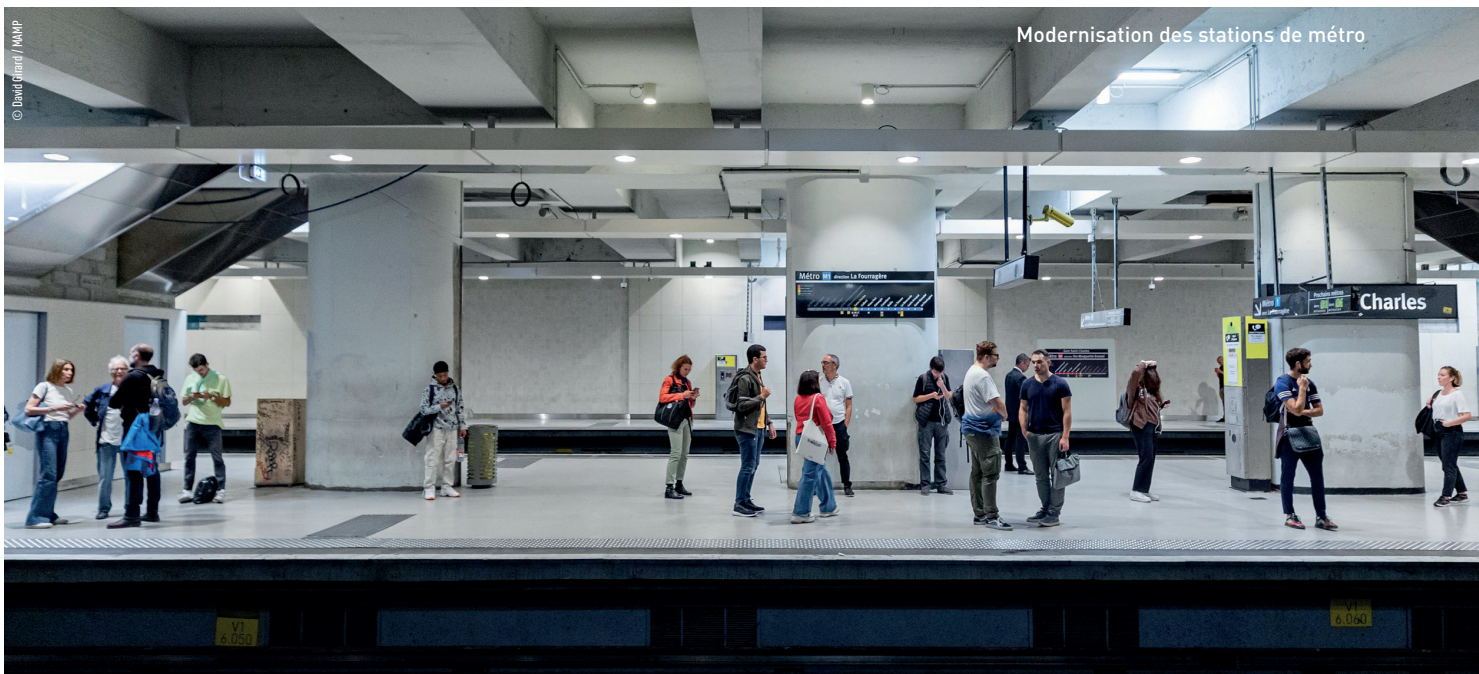
LE PLAN « MARSEILLE EN GRAND », PARCE QUE DEMAIN COMMENCE AUJOURD'HUI

→ 15 projets mobilité engagés dans le plan « Marseille en grand » avec un montant d'investissements de 2 milliards d'euros grâce au soutien de l'État dont :

- Modernisation du métro de Marseille (NEOMMA) avec 600 millions d'euros d'investissement



- Mise en accessibilité de 16 stations de métro de 2023 à 2030 pour les personnes en situation de handicap
- 5 projets de tramways : à Aubagne avec le Val'Tram, à Marseille avec l'extension du tram nord/sud phase 1 et phase 2, l'extension vers la place du 4-Septembre, et l'extension vers la Belle de Mai
- 6 projets de bus à haut niveau de service d'ici 2030 : l'extension de l'aixpress, la mise en service du BHNS de Miramas, du BHNS Zenibus, création du BHNS B4 Marseille, de Capitaine Gèze à La Fourragère, du BHNS d'Aubagne/Gémenos et du BHNS Martigues/Port-de-Bouc
- Des pôles d'échanges multimodaux qui favorisent les correspondances d'un mode de transport à l'autre.



C'EST QUOI UN BUS « BHNS » OU UN CAR À HAUT NIVEAU DE SERVICE ?

Avec un bus à haut niveau de service (BHNS), vous bénéficiez **d'une plus grande amplitude horaire** (5h à 22h), **de fréquences plus élevées** (entre 5 et 15 minutes aux heures de pointe) et **d'une fiabilité dans les temps de déplacements** avec des voies de circulation dédiées. L'objectif de la Métropole est de développer ces voies réservées.

Grâce à ces aménagements de voies réservées aux transports en commun sur autoroute, **le temps de trajet entre Aix et Marseille-Saint-Charles est aujourd'hui plus rapide en transports en commun qu'en voiture**. Cette ligne interurbaine est la plus fréquentée de France avec plus de 3 millions de passagers par an.

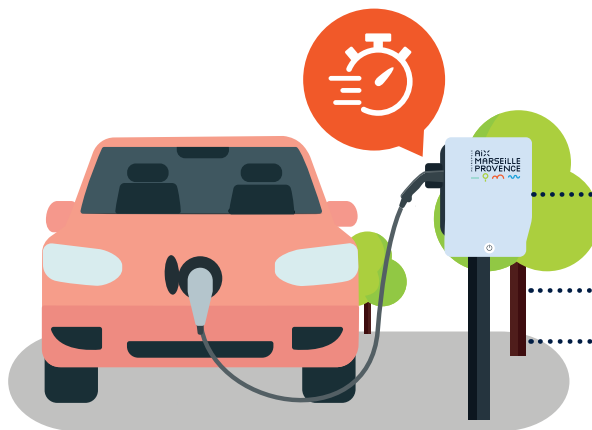
DES PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX : POUR QUOI FAIRE ?

Un pôle d'échange multimodal (PEM) est un lieu d'articulation de différents modes de transport.

Il vise à **favoriser les correspondances des voyageurs** en connectant par exemple le train au métro, au bus ou au vélo. Un pôle d'échanges peut également intégrer un parking relais afin de faciliter l'interface entre les voitures et les transports en commun.

93 pôles d'échanges multimodaux sont ainsi prévus à l'horizon 2030.

DES INFRASTRUCTURES POUR ROULER À L'ÉLECTRIQUE



D'ICI 2025, DÉPLOIEMENT DE 5712 POINTS DE CHARGE sur le territoire depuis l'adoption par la Métropole du schéma directeur des Infrastructures de recharge de véhicule électrique (IRVE) en octobre 2022.

DÉJÀ DÉPLOYÉS

600



POINTS DE CHARGE AU TOTAL SUR LES 92 COMMUNES DU TERRITOIRE

138



POINTS DE CHARGE AU SEIN DE 30 PARCS RELAIS

253



PLACES ÉQUIPÉES DANS LES 43 PARKINGS MÉTROPOLITAINS



LE SAVIEZ-VOUS ? La navette maritime reprend la mer en période estivale.

Embarquez toutes les heures direction L'Estaque, La Pointe Rouge, Les Goudes ou le Vieux-Port.

UNE MOBILITÉ ACCESSIBLE À TOUS

UNE HARMONISATION TARIFAIRE DES TRANSPORTS

Mise en place en septembre 2022 d'une **nouvelle gamme tarifaire pour les 24 lignes interurbaines** reliant l'ensemble des bassins de mobilité et les principales villes composant la métropole.

« L'OPEN PAYMENT » GÉNÉRALISÉ

Ce service permettant de régler ses titres de transports avec une carte bancaire est en cours de déploiement. Voté en janvier 2023, il sera mis en service en septembre 2023 pour un coût total de 6 millions d'euros.

UN SYSTÈME INÉDIT POUR ACCUEILLIR LE HANDICAP

Une solution de guidage dédiée aux aveugles et malvoyants a été mise en place dès 2022 dans 30 stations de métro. Grâce à ce système pionnier en France, les usagers concernés sont guidés en temps réel et accompagnés dans leurs déplacements.



LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES STATIONS DE MÉTRO AU TRAVERS D'ACTIONS EN FAVEUR DES PMR¹

580 M€

INVESTIS PAR LA MÉTROPOLE POUR DE NOUVELLES RAMES : automatisées, climatisées, accessibles aux PMR¹ depuis le quai et écoconçues.

AUJOURD'HUI

8 STATIONS

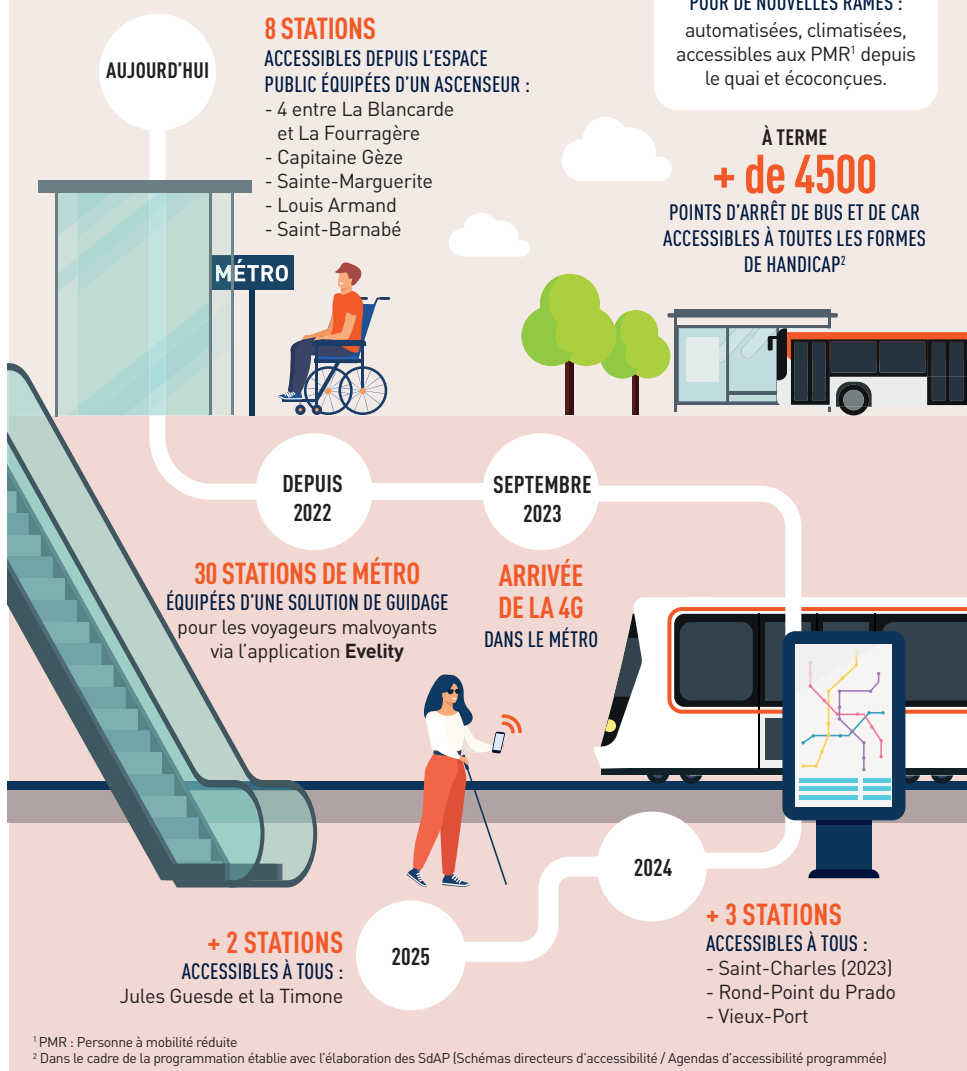
ACCESSIBLES DEPUIS L'ESPACE PUBLIC ÉQUIPÉES D'UN ASCENSEUR :

- 4 entre La Blancardie et La Fourragère
- Capitaine Gèze
- Sainte-Marguerite
- Louis Armand
- Saint-Barnabé

À TERME

+ de 4500

POINTS D'ARRÊT DE BUS ET DE CAR ACCESSIBLES À TOUTES LES FORMES DE HANDICAP²



¹ PMR : Personne à mobilité réduite

² Dans le cadre de la programmation établie avec l'élaboration des SdAP (Schémas directeurs d'accessibilité / Agendas d'accessibilité programmée)

POUR UNE MOBILITÉ PLUS VERTE ET DURABLE

LA MÉTROPOLE CRÉE DES VOIES CYCLABLES

L'objectif est ambitieux : **1600 kilomètres de voies cyclables à réaliser à horizon 2040** avec les multiples partenaires pour permettre à chacun, aguerri ou non, de se déplacer en vélo en toute sécurité.

LA MÉTROPOLE LEADER DANS L'OFFRE DE MOYENS DE DÉPLACEMENTS VERTS

La Métropole développe les « services vélos ». **La location longue durée «vélo +»** : ce sont 2000 vélos et 94,5 % d'usagers satisfaits en mars 2023 ! **Le vélo en libre-service à assistance électrique**, compte aujourd'hui près de 200 stations à Marseille et, en 2022, plus de 1500 vélos électriques à

disposition. **L'abrivélo** favorise, quant à lui, le passage d'un mode de transport à un autre. Aujourd'hui, il représente 1100 places de stationnement sécurisées dans 34 abris, avec 1000 places supplémentaires prévues à horizon 2026.

ET POUR NOS ENFANTS AUSSI !

Sensibilisation aux déplacements doux et à la sécurité routière : 480 classes de CM1 et de CM2 et près de 10 000 élèves de toute la métropole ont pu bénéficier de ces formations.

COVOITURAGE

D'ici fin 2023, un plan de covoiturage sera lancé pour inciter le plus grand nombre à cette démarche. Déjà plus de 3 000 trajets effectués avec une volonté d'aller plus vite.

CHIFFRES CLÉS

28 %

c'est la diminution prévue pour 2030 des émissions de gaz à effet de serre des transports en commun à l'échelle métropolitaine.

60 M€

c'est le budget alloué pour 5 ans par la Métropole au déploiement du plan vélo métropolitain, avec un taux de réalisation de 80 % en 2023.



OBJECTIF : **7**
MULTIPLIER PAR
L'USAGE DU VÉLO



UN PARC DE BUS PLUS PROPRES

Des bus électriques sont déployés progressivement d'ici 2026 pour les réseaux de bus dans les zones les plus denses de Marseille et d'Aix-en-Provence. Le reste du réseau urbain et interurbain va être exploité au gaz naturel de ville (GNV). Le déploiement est déjà effectif sur certains réseaux urbains : **15 bus électriques en test à Marseille ; 36 bus électriques sur le réseau d'Aix en Bus ; un réseau 100 % électrique à Gardanne ; 100 % de la flotte du réseau Salon Étang Côte Bleue (107 bus) exploités au GNV.**



LA SÉCURISATION DES TRANSPORTS : L'AFFAIRE DE TOUS, PARTOUT

Depuis 4 ans, la Métropole a développé des partenariats actifs avec la Police nationale (qui intervient dans le métro de Marseille et la gare Saint-Charles) et la Gendarmerie nationale (qui intervient sur tout le territoire métropolitain en gare routière, dans les bus et les cars).



LA MÉTROPOLE A CONSIDÉRABLEMENT RENFORCÉ SON ACTION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE SUR SON RÉSEAU DE TRANSPORTS MARSEILLAIS

- **Création du Groupe d'assistance et de protection (GAP)** en 2022 avec 41 agents et doublement des effectifs (82 agents) à l'horizon 2025.
- **Un accroissement du nombre de vérificateurs** qui passera 264 en 2022 à 305 en 2025. Au-delà d'effectifs renforcés, des moyens matériels importants sont déployés pour renforcer le sentiment de sécurité dans les transports : **déploiement de caméras numériques** (en remplacement de caméras analogiques), **visiophones multilingues et portiques anti-fraude** dans le métro, ainsi qu'un **bouton alerte**

en cas d'agression sur l'application RTM.

Enfin, la généralisation de l'arrêt à la demande sur le réseau de bus de soirée de la RTM depuis la fin 2021 et sur 3 lignes du réseau d'Aix, ainsi que la récurrence des campagnes anti-harcèlement contribuent à augmenter le sentiment de sécurité dans les transports en commun.

- **Des résultats tangibles :** Depuis 2018, les faits de délinquance et d'insécurité dans les transports ont diminué de 20% à Marseille et de 33% sur l'ensemble du réseau métropolitain.

EXEMPLES DE PROJETS LIVRÉS

- **35 km de voies réservées aux transports en commun** sur les autoroutes sont déjà opérationnels.
- 100% des études faites sur 8 lignes vélos sécurisées hors Marseille.
- **Harmonisation tarifaire** interurbaine et abonnements.
- **Création d'une carte accompagnateur de personnes en situation de handicap** dans les transports.
- **253 places de stationnement équipées de recharges électriques** au sein des 43 parkings métropolitains.
- **37 bus électriques et 107 bus GNV** mis en circulation (2022) (soit 1/3 du parc).

- **Des services vélos diversifiés :** location longue durée, vélo en libre-service, stationnement sécurisé, lutte contre le vol de vélo, sensibilisation, applications digitales.



- **Opérations pour une mobilité durable dans les zones d'activité (Solumob).**
- **Tarifification «résident» et nuit** des parkings métropolitains.
- Mise en service du **dépôt de bus GNV à Gémenos (2020), Vitrolles / Anjoly.**
- Mise en service du **dépôt de bus électriques d'Aix-en-Provence.**
- **Mise en circulation de bus électriques, 15 sur le réseau RTM à Marseille (en test), 37 bus sur le réseau Aix en Bus et 107 bus GNV sur le réseau Bus de l'Étang, Libébus et Côte Bleue.**
- **9 nouveaux pôles d'échanges multimodaux** en service.
- Livraison du **parking relais (P+R) de La Ciotat.**





LES PROJETS EN COURS

- **Appel à solutions innovantes** en mobilité et logistique durables.
- **Nouvelle application regroupant tous les services et solutions de mobilité** sur le territoire.

→ PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAUX

- **93 pôles d'échanges multimodaux** prévus à l'horizon 2030, avec plus de 2000 places de stationnement supplémentaires.
- **4 pôles d'échanges multimodaux supplémentaires** seront accessibles prochainement : Saint-Antoine (2023), Plan de Campagne (2025), Frais Vallon (2026), Saint-André (2028).



→ LE MÉTRO MARSEILLAIS

- **600 millions d'euros d'investissement** pour la **modernisation du métro (NEOMMA)** à Marseille. Première rame livrée en 2023 pour une mise en service progressive de 2024 à 2028 sur tout le réseau.
- **Rénovation de la station Marseille Saint-Charles** (livraison automne 2023).
- Mise en accessibilité des stations Vieux-Port, Timone, Jules Guesde, Rond-Point du Prado et Saint-

Charles et de la station Joliette d'ici 2025, et 16 stations au total d'ici 2030.

→ LE VÉLO

- **Finalisation des lignes vélos sécurisées à Marseille**, densification du réseau cyclable secondaire et réalisation de l'ensemble des tronçons métropolitains des lignes vélos sécurisées **hors Marseille**.
- **Développement des services vélos** et amélioration continue de l'offre.
- Programme cyclo-logistique «**Colis Activ**».



→ LES TRAMS

- **Réalisation du Val'Tram** de Aubagne à La Bouilladisse (2025).
- **Extension tramway nord-sud de Marseille** - phase 1 (2025) et phase 2.
- **Extension du tram T2 de Rome** à 4-Septembre (Marseille).
- **Extension d'un tramway vers la Belle de Mai**.
- **Renouvellement du parc de la RTM** : acquisition de 54 bus électriques (objectif à l'horizon 2035 flotte 100% électrique).

- **Renouvellement du parc d'« Aix en Bus »** : 110 véhicules 100% électriques soit 59% de la flotte en 2027.

- **Électrification des dépôts de bus de la RTM** : dépôt Saint-Pierre – travaux en cours pour livraison 2025 ; dépôt d'Arcenc livraison 2028 ; dépôt la Rose livraison 2029).

→ LIGNE TER

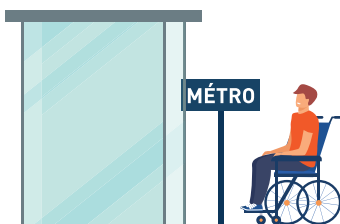
- **Modernisation de lignes ferroviaires** : Gardanne-Aix, Côte Bleue, ligne des Alpes.

→ BUS

- 6 projets de bus à haut niveau de service d'ici 2030 : mise en service du **BHNS de Miramas** (nommé le BAM en septembre 2024), extension du **BHNS l'aixpress vers La Duranne à Aix-en-Provence**, ainsi que du **BHNS Zenibus Plan de Campagne – Châteauneuf-les-Martigues (2025)**.
- **Création du bus à haut niveau de service B4 pour un contournement du nord** (Gèze) à l'est (La Fourragère) de Marseille (2024).
- Création du **Chronobus Aubagne-Gémenos (2024)** et du BHNS Martigues/Port-de-Bouc.
- **Expérimentation des bus à hydrogène** sur le réseau Ulysse pour les lignes urbaines sur Fos-sur-Mer.
- Aménagement du **dépôt GNV à Salon-de-Provence** (livraison 2025).

LES PROJETS À VENIR

- **Structuration du Réseau Express Métropolitain**.
- **+ 2000 places de stationnement** supplémentaires en pôle d'échanges multimodal (PEM) et parking relais (P+R) à 2026.
- Élaboration d'un **carnet de voyage pour les personnes en situation de handicap**.



- **Restructuration des réseaux de bus** La Ciotat – Ceyreste et du réseau RTM.
- **Politique tarifaire incitant au report modal**.
- **Expérimentation du bus à hydrogène** pour les lignes urbaines de Fos-sur-Mer.
- Dispositif de contribution à la **compensation carbone**.
- Installation de panneaux photovoltaïques (rails, stations et dépôts) sur le réseau de Marseille (horizon 2028).

- FUNITEL (2026) **création d'une liaison par câble téléphérique** entre la gare Vitrolles et l'aéroport Marseille Provence.
- Livraison de l'**extension du BHNS l'aixpress**.
- Un schéma des modes actifs métropolitains avec un **nouveau plan vélo et la sortie d'un plan d'actions pour les piétons** à l'horizon 2026.
- **Tramway La Blancarde-Dromel**.
- Extension du **tramway vers l'Est de Marseille, depuis les Caillols vers La Barasse, et du tramway vers Saint-Jérôme - Le Merlan**.



LA MÉTROPOLE ACCÉLÈRE POUR TRANSFORMER NOTRE CADRE DE VIE

La Métropole organise l'aménagement de son territoire au service de villes et villages plus agréables à vivre afin de répondre aux défis sociaux, économiques et écologiques.

LA MÉTROPOLE AMÉNAGE LE TERRITOIRE

La Métropole réalise des opérations à vocation d'habitat ou d'activités économiques et gère, pour ce faire, les documents de planification et d'urbanisme. Elle coordonne un ambitieux programme pour la rénovation et la redynamisation des quartiers fragilisés, soit 21 projets sur 7 communes pour transformer votre quotidien. Dans les quartiers populaires, la Métropole propose de nouvelles formes d'intervention autour des défis, d'insertion et de cadre de vie au profit d'un projet de territoire équitable qui assure à tous l'égalité des chances.

La Métropole est engagée en faveur d'un logement digne pour tous et lutte contre l'habitat indigne avec des dispositifs d'aides permettant de réaliser des travaux de réhabilitation et de rénovation et avec la mise en place du permis de louer sur plusieurs communes.

La Métropole gère des établissements culturels et sportifs et soutient de nombreuses manifestations culturelles et sportives sur le territoire.

Elle assure aussi la gestion de 28 ports de plaisance.

Elle veille sur plus de 2000 kilomètres de voirie et répond à plus de 20 000 signalements par an (à travers l'application « Engagés au quotidien »). Elle réalise plus de 80 millions d'euros par an de travaux d'aménagement et de réfection de la voirie.

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Document unique pour tout le territoire métropolitain à l'horizon 2040, **le Schéma de cohérence territoriale est LE schéma global intégrant l'ensemble des politiques publiques pour le développement durable et harmonieux de la métropole.** Il fixe un cap, donne un cadre collectif partagé et coordonne les différentes opportunités d'aménagement en assurant un équilibre entre les différents projets.

Il s'appuie sur deux ambitions complémentaires : **adapter la Métropole aux défis économiques, sociaux et environnementaux et valoriser le potentiel du territoire.**

Création d'emplois, logements, climat, mobilité : il les encadre et les met en œuvre comme un véritable outil de concertation avec les partenaires et les habitants.

LES PROGRAMMES LOCAUX D'URBANISME (PLU) : DES OUTILS POUR NOS PROJETS

Une extension de ma maison est-elle possible ? Quelles sont les hauteurs autorisées dans ma rue ? A-t-on le droit de construire en face de chez moi ? Où installer mon entreprise ? Les réponses à ces questions se trouvent dans les plans locaux d'urbanisme.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Métropole est compétente en matière d'urbanisme sur les 92 communes de son territoire. C'est sur la base de ces documents que sont délivrés les permis de construire par les communes.

Depuis 2019, les PLU jusqu'alors communaux deviennent progressivement des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi). De quoi tendre vers un développement plus harmonieux des communes dans les années à venir.

CHIFFRES CLÉS



120

opérations d'aménagement en cours ou à l'étude sont conduites par la Métropole. Elles sont à **50 %** à vocation économique et à **30 %** à vocation résidentielle pour un total de **4 200** hectares.

70 M€

investis par la Métropole sur ces opérations d'aménagement réalisées depuis 2020.



EUROMED : PROJET URBAIN STRUCTURANT ET TRANSFORMATEUR

La Métropole, partenaire fondateur d'Euroméditerranée, soutient l'opération d'intérêt national dans toutes ses composantes. À terme, l'ambition est de **créer la ville méditerranéenne et littorale de demain, durable et innovante** renforçant la dimension internationale de la métropole avec 30 000 habitants supplémentaires et 20 000 nouveaux emplois.

Un investissement de la Métropole en 2020-2022 de 12,6 M€, une augmentation significative pour les 8 prochaines années de plus de 5,5 M€ par an au regard des enjeux de développement et de renouvellement urbain de ce territoire.



UNE MÉTROPOLE À VIVRE PASSE PAR UN LOGEMENT DIGNE POUR TOUS

Développer une offre de logements adaptés aux besoins de chacun est l'une des priorités de la Métropole.

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) : DES OBJECTIFS PARTAGÉS ET AMBITIEUX

La Métropole met en œuvre une stratégie ambitieuse en matière de logement, au travers de son **Programme local de l'habitat (PLH)**, qui s'articule sur trois axes majeurs : **l'amélioration du parc existant** dont la lutte contre l'habitat indigne, **le soutien à la production de logements** et **le développement d'une offre de logements diversifiée** sur tout le territoire et pour tous.

LES OBJECTIFS DÉFINIS AU PLH

- **12 000 logements indignes réhabilités** en 10 ans dont 10 000 à Marseille, 16 000 logements rénovés énergétiquement chaque année, sur le territoire.
- **11 000 logements neufs livrés chaque année** sur le temps du PLH 2023-2028 dont 5 200 logements sociaux programmés par an.

QUELQUES ACTIONS DU PLH

- La création d'un comité métropolitain de l'habitat afin de répondre collectivement aux défis et apporter **un soutien renforcé aux communes**.
- Le développement des « **Espaces accompagnement habitat** » pour **mieux informer les habitants**.
- Un plan inédit de **lutte contre la vacance des logements** qui redonnera vie à nos centres-villes (en coordination avec les projets « Envie de ville » et « Petites villes de demain »).
- **Le soutien aux plus fragiles** en imposant une part de logements adaptés aux personnes en situation de handicap.
- Création d'un fonds métropolitain pour **contribuer à une dynamique en faveur de l'innovation et mieux répondre à la crise du logement**.



CHIFFRES CLÉS



- Rénovation des logements : **15 millions d'euros** attribués en faveur des propriétaires privés pour la réhabilitation de près de **7500** logements (en complément des aides de l'État) sur la période 2020-2022.

- Logement social : **20 millions d'euros** de subventions directes aux bailleurs sociaux, gestion des aides à la pierre de l'État, pour accélérer la création de logements sociaux (entre 2020 et 2022).

La Métropole a également octroyé pour **333 millions d'euros** de garantie permettant la réalisation et la réhabilitation de **8 800** logements sociaux.

QU'EST-CE QUE LE PERMIS DE LOUER ?

Le permis de louer vient compléter l'ensemble des dispositifs en faveur de **l'amélioration de l'habitat** et permet de **garantir la qualité des logements mis en location** :

- en facilitant l'identification des logements dangereux et dégradés du territoire ;
- en accompagnant les propriétaires dans les travaux à réaliser ;
- et, si nécessaire, en alertant les services compétents (sécurité, police, justice).

La Métropole a fait le choix d'étendre son permis de louer après les résultats concluants sur le quartier de Noailles à Marseille (plus de 600 logements diagnostiqués et 225 logements remis sur le marché après travaux) à **d'autres communes de son territoire : Martigues et Port-de-Bouc (2021), Istres, Pertuis, Gardanne (2022), Aubagne (juillet 2023).**

Le déploiement sur d'autres communes se poursuit.

RENOUVELLEMENT URBAIN, DES SOLUTIONS DURABLES POUR LES VILLES ET LES HABITANTS

La Métropole porte, dans un rôle d'ensemblier, un ambitieux programme de renouvellement urbain qui comprend 21 projets répartis dans des quartiers fragilisés sur 7 communes.

La Métropole porte le plus important programme de renouvellement urbain à l'échelle nationale. Depuis 2020, il s'accélère avec des investissements conséquents pour renforcer la qualité et l'attractivité des quartiers.



L'ESPACE ACCOMPAGNEMENT HABITAT (EAH) À MARSEILLE

Situé à Marseille, il regroupe dans un même lieu les institutions et organismes chargés de l'amélioration de l'habitat, de la rénovation énergétique et de l'habitat durable. Que vous soyez locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou syndicat de copropriété, **ce guichet unique est là pour répondre à toutes vos questions !**

CHIFFRES CLÉS

+132 271

personnes renseignées au sein de l'Espace accompagnement habitat depuis son ouverture, soit 164 sollicitations par jour. La Métropole a pour objectif de développer ces guichets uniques pour mieux informer et accompagner les habitants sur son territoire.

QUELLE STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ?

La présidente de la Métropole a souhaité lancer dès 2019 la stratégie métropolitaine de lutte contre l'habitat indigne avec un objectif de **traitement prioritaire de 12 000 logements sur 10 ans**, soit 20 % des logements identifiés comme le parc potentiellement indigne, 10 000 logements à Marseille et 2 000 logements sur le reste de la métropole.

- **Objectif de l'amélioration de l'offre quantitative et qualitative de l'habitat :**
 - Près de **5000 logements démolis dans des immeubles dégradés** (logements sociaux et grandes copropriétés privées).
 - **7700 logements réhabilités.**
 - Près de **1000 logements locatifs sociaux (LLS) restructurés.**
- **Réalisation de près de 150 équipements publics** de proximité.
- **Aménagement des espaces publics et voiries** nécessaires pour ouvrir ces quartiers sur la ville.
- **Prise en compte des enjeux environnementaux.**
- **Création de nouvelles opportunités** pour le développement économique et l'emploi.
- **Co-construction** avec les habitants et une démarche innovante.

CHIFFRES CLÉS



Un coût total de **3 Mds€ HT** sur 10 ans avec un financement de plus d'**1 Md€** de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine et **400 M€** portés par la Métropole.

17 projets sont actuellement conduits sur le territoire métropolitain : **9** sont déjà contractualisés et tous les autres le seront dans les prochains mois !



© François Moura / MAMP



Terrain Saint-Norbert après démolition - Quartier des Canourgués - Salon-de-Provence

LE CENTRE-VILLE DE MARSEILLE : UN PROJET GLOBAL D'AMÉNAGEMENT

La Métropole Aix-Marseille-Provence, la Ville de Marseille, l'État et 7 autres partenaires ont affirmé, dans le contrat de Projet partenarial d'aménagement (PPA), leur volonté commune de conduire un projet de renouveau ambitieux pour le centre-ville élargi de Marseille.

Inédit en France par son ampleur, le PPA s'appuie sur 5 objectifs principaux :

- lutter contre l'habitat indigne ;
- améliorer l'attractivité et la qualité résidentielle ;
- permettre aux habitants de se maintenir dans leur quartier ;
- restaurer le patrimoine bâti ;
- redynamiser la fonction économique.



© David Grand / MAMP

CHIFFRES CLÉS

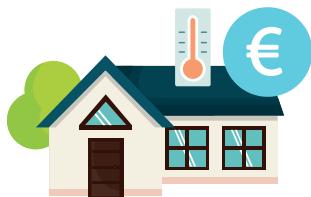
Piloté par la Métropole Aix-Marseille-Provence en lien avec l'État, la Ville de Marseille, le PPA porte sur un périmètre de **1 000** hectares sur 15 ans. **217 M€** investis pour la phase 1 du premier PPA de France par son ampleur.

Un outil opérationnel au service de la résorption de l'habitat dégradé : la Société publique locale d'aménagement d'intérêt national Aix-Marseille-Provence (SPLA-IN AMP), présidée par un élu métropolitain, a été créée fin 2019.

PROJETS RÉALISÉS



- **Carte interactive du logement** (étudiant, sites d'enseignement et transports en commun).



- **Mise en place d'aides aux particuliers pour travaux d'isolation** de leur habitation contre le bruit.
- **Mise en place d'un service téléphonique d'information** sur les travaux de rénovation énergétique des logements : Allo rénov'énergie - 04 88 60 21 06
- **Ouverture d'un guichet physique d'accueil** l'Espace accompagnement habitat.

- **Création de la Société publique locale d'aménagement d'intérêt national (SPLA.IN)** Aix-Marseille-Provence pour le traitement de l'habitat dégradé, et contractualisation en décembre 2022 de deux concessions d'aménagement pour traiter près de 107 immeubles dégradés dans le centre-ville de Marseille, représentant environ 520 logements avec une participation de la Métropole à hauteur de 97 M€.
- **86 copropriétés accompagnées dans leur rénovation énergétique.**
- **8 projets soutenus par la Métropole** sont lauréats « engagés pour la qualité du logement de demain ».

- **Mise en place d'un dispositif exceptionnel et dérogatoire d'aides de l'Anah aux propriétaires** pour la réhabilitation du parc privé dégradé dans le centre-ville de Marseille.
- **Mise en place d'aides financières pour les plus modestes** pour faire face à la crise énergétique (dans 26 communes à ce jour).
- **Livraison du projet de renouvellement urbain de Plan d'Aou, Marseille 15^e** financé par la Métropole à hauteur de 4,5 M€.
- **Mise en place du permis de louer** dans les centres anciens à Marseille Noailles (2019), Martigues et Port-de-Bouc (2021), Istres, Pertuis, Gardanne (2022), Aubagne (juillet 2023).

PROJETS EN COURS ET À VENIR



- **Adoption du schéma de cohérence territoriale métropolitain** (Scot).



- **Projet de l'écoquartier Oasis à Miramas** (livraison 2027) : requalification de la gare de Miramas et création d'un écoquartier de 350 logements sur une ancienne friche industrielle.
- **Le projet d'aménagement de la Capelette** à Marseille fait appel à des paysagistes récompensés par le programme national « Mieux aménager les territoires en mutation exposés aux risques naturels / AMITER ».
- **Quartier de la gare d'Aubagne** : programmation mixte combinant l'emploi et le logement.

- **Aménagement du secteur Salengro (Euromed/Marseille)**
- **Quartier de la gare Saint-Charles** : réhabilitation en parallèle des travaux de création de la gare souterraine de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA) : la Métropole contribue pour 270 millions d'euros à la transformation de tout le quartier.
- **Aménagement et agrandissement des zones d'activités commerciales ZAC Les Pallières aux Pennes-Mirabeau** (96 000 m² résidentiel sur 34 ha) ; **ZAC Athélia 5 à La Ciotat** (100 000 m² sur 62 ha) ; **ZAC Garoutiers et Campanelles à La Ciotat** (80 000 m² résidentiel sur 28 ha) ; **ZAC des Aiguilles à Ensues-la-Redonne** (40 000 m² sur 620 ha) ; **Technoparc des Florides** à Marignane (28 000 m² sur 86 ha) ; **ZAC Molières Nord à Miramas** (40 000 m² sur

18 ha) ; **PUP Camp Sarlier à Aubagne** (38 000 m² sur 16 ha) ; **PUP Papaille à Istres** (résidentiel).

- **Les études de faisabilité** pour l'extension de la **zone d'activité du Tubé à Istres** et la création d'une déchèterie-ressourcerie.
- **Mise en conformité** de la « piscine Guy Drut » à Bouc-Bel-Air.
- **7700 logements à réhabiliter dans les sites prioritaires du renouvellement urbain.**
- **Renouvellement urbain des Canourgues** (Salon-de-Provence) : livraison 2030, 31 M€, 1000 logements réhabilités, 2 écoles, un centre commercial et création d'un pôle santé.
- **Renouvellement urbain du Liourat à Vitrolles** : livraison 2030, 14,6 M€ (participation 8,9 M€ de la Métropole) 140 logements et la requalification voirie.

PROJETS EN COURS ET À VENIR



- **Renouvellement urbain Encagnane à Aix-en-Provence** : livraison 2023, 20 M€ (participation de 8,5 M€ de la Métropole), 424 logements et aménagement de 1100 m² d'espaces publics.
- **Renouvellement urbain des quartiers Comtes Tassy et Presqu'île à Port-de-Bouc.**
- **Renouvellement urbain du quartier Mas de Pouane à Martigues.**
- **Renouvellement urbain Maille 1 à Miramas.**
- **Début des travaux pour le renouvellement urbain à Air Bel, Marseille** (livraison 2030) : 920 logements réhabilités, création d'un parc urbain de 4 ha, d'un centre social et réhabilitation du centre scolaire. Financement Métropole à hauteur de 30 M€.
- **Renouvellement urbain Frais Vallon, à Marseille.**
- **Renouvellement urbain Castellane-Bricarde, à Marseille.**
- **Accélération du traitement des grandes copropriétés dégradées** par un dispositif spécifique et massif (opération de requalification des copropriétés dégradées).
- **Concessions d'aménagement « Noailles » et « cœur Belle de Mai »** pour le traitement de l'habitat dégradé et le renouvellement urbain signées en 2023 (sur 10 ans) : 53 M€ financés par la Métropole.
- **Concessions sur « l'intervention multisites »** pour le traitement de l'habitat dégradé dans le centre-ville de Marseille signées en 2023 (sur 8 ans) : 44 M€ financés par la Métropole.
- **9 millions d'euros** de subventions au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires.

COHÉSION SOCIALE ACCOMPAGNER POUR RAPPROCHER

LE CONTRAT DE VILLE

La mission de la Métropole est d'intégrer les quartiers les plus défavorisés nommés « **quartiers prioritaires** » de 16 communes, soit 302 000 habitants. C'est le cadre fixé par le contrat de ville.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT

La Métropole a accompagné l'entrée et le maintien dans le logement de près de 60 000 ménages avec **l'attribution de près de 25 M€ d'aides sur 4 ans.**

Depuis 2020, les acteurs locaux agissent à travers de nombreuses actions pour que la Métropole affirme sa position de « Métropole des possibles » ! Une dynamique d'innovation sociale est à l'œuvre avec la création d'un « Lab d'innovation » et le développement de nouveaux projets.

LE FONDS D'AIDES AUX JEUNES

La Métropole a mobilisé son Fonds d'aide aux jeunes (FAJ), pour **permettre l'insertion sociale de 14 000 jeunes de 18 à 25 ans** via l'octroi d'aides financières individuelles de près de 4 M€.

Elle a également déployé **un appel à projets jeunesse** grâce au soutien d'une centaine de projets associatifs sur 3 ans avec une enveloppe financière de 1,5 M€.

DES ACTIONS LOCALES POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION (PLIE)

Ces plans sont la clé de voûte de la politique Emploi/Insertion et de la relation avec les entreprises locales. Quatre sont portés par des associations et deux sont gérés par les services métropolitains. Leurs objectifs pour 2027 : **18 000 parcours d'accompagnement et 15 000 nouveaux emplois** (3000 par an).

LES « RÉGATES DES POSSIBLES », POUR UN RETOUR À L'EMPLOI

Ces manifestations visent à **favoriser la rencontre des entreprises et des talents** et ont mobilisé plus de 40 entreprises et 300 demandeurs d'emploi. Un bilan plus que positif avec **60 % de retour à l'emploi !**



Régate des possibles - cap sur l'alternance - Marseille

PROJETS RÉALISÉS



- **Politique d'apprentissage de la natation et de la voile** : savoir de base, sensibilisation et protection du milieu et insertion professionnelle dans les quartiers prioritaires de ville (QPV) : 15 structures mobilisées, 2 Régates des possibles (500 habitants des QPV initiés à la voile).
- **Soutien financier de la Métropole pour l'accès à une alimentation de qualité pour tous** : accès au bio et /ou circuits courts à prix coûtants pour les habitants des QPV et travailleurs pauvres.
- **Actions culturelles et artistiques** en articulation avec le dispositif de continuité éducative portée par l'association pour la cité des arts de la rue : proposer un renforcement scolaire et des activités artistiques, sportives ou de découverte pour les 6-11 ans des 15^e et 16^e arrondissements.
- **Financement de 1400 projets par an dans les quartiers prioritaires.**
- **Soutien à l'action « Ideas Box » dans la cité** portée par l'association ACELEM ; l'Ideas Box est une médiathèque mobile, en kit, qui s'ouvre en moins de vingt minutes pour créer un espace culturel de 100 m². 27 000 € en 2022.
- **Financement « Le tennis dans nos quartiers »** : projet porté par l'association Istres Sport Tennis ; 200 jeunes engagés dans un programme annuel permettant d'utiliser le sport comme outil de remobilisation et de mixité.
- **« Accueil-Écoute-Accompagnement » des jeunes de 11-25 ans et de leurs familles** par la Maison des adolescents de Miramas : près de 300 personnes reçues chaque année pour accompagner les problématiques des adolescents, jeunes et jeunes adultes, qu'elles soient d'ordre familiales, scolaires, sociales, relationnelles, de conduite à risque.
- Soutien sur le territoire dans le cadre du PRODAS, de **projets de développement des activités sportives dans les quartiers prioritaires.**
- **Un seul contrat de ville, « le contrat de ville métropolitain »** : construit en collaboration avec l'État et les collectivités, le « contrat des possibles » doit permettre d'impulser et de développer les interventions de la Métropole au service des territoires les plus fragiles.
- **Le développement d'un réseau de partenaires** à travers un Comité départemental, un Observatoire des discriminations et la création d'une cartographie de l'accès aux droits ;
- **Une exposition immersive à destination de différents publics** : associations, écoles, entreprises et collectivités à destination des 92 communes, des collèges, lycées et entreprises ;
- **Le déploiement d'un réseau d'entreprises inclusives** par le biais de formations et l'organisation d'un « Hacktaton », un talent/une entreprise ayant mobilisé 40 entreprises.

POUR DES ESPACES PUBLICS PLUS ATTRACTIFS

En 2020, la Métropole était compétente pour l'entretien et les travaux de voirie de 18 communes. Elle l'est aujourd'hui sur 24 communes.

Un travail quotidien d'entretien et d'intervention mais également des programmations de rénovation importantes sur les trottoirs et la chaussée métropolitaine afin d'assurer confort et sécurité à ses différents usagers.

La voirie de la Métropole, c'est plus de 2000 km de voirie, 20 000 signalements traités par an et une astreinte 24h/24 et 7J/7.

C'est plus de 90 M€ annuels de travaux et des projets de requalification pour une métropole toujours plus attractive.

TRANSFORMER LES ESPACES PUBLICS DE L'HYPERCENTRE DE MARSEILLE

L'opération de redynamisation du centre-ville de Marseille participe d'un projet d'urbanisme raisonné qui **améliore le cadre de vie des habitants et renforce le rayonnement métropolitain.**

Au total, les aménagements réalisés sur les périmètres du cours Lieutaud, du Jarret et de l'opération de requalification du centre-ville (Canebière, opéra...) portent sur 13 hectares, dont 7 hectares piétonniers.





Cours Lieutaud - Marseille

1 MÉTROPOLE, 92 COMMUNES, 119 CENTRES URBAINS



**LE DISPOSITIF
« ENVIE DE VILLE »**

Sa priorité : redynamiser les centres urbains, des villes et villages métropolitains.

Son programme : renforcer l'articulation de tous les acteurs intervenant sur le territoire pour l'emploi, les logements, les déplacements, etc. en optimisant et en simplifiant les démarches de l'action publique.

LES PORTS DE PLAISANCE

Avec plus de 10 000 places à flot pour des bateaux de plaisance, des sites pittoresques et des côtes remarquables, **la Métropole est le premier pôle de plaisance d'Europe.**

Véritables portes d'entrée sur la mer mais aussi sur la ville, les ports de plaisance représentent des moteurs territoriaux de croissance.

La Métropole gère 28 ports de plaisance allant de l'ouest avec Saint-Chamas, Berre-L'Étang et Istres, en passant par ceux de la Côte Bleue, puis Marseille jusqu'à La Ciotat.

Elle en poursuit la modernisation par la réfection totale de la capitainerie du Vieux-Port, du principal appontement du Frioul et les aires de carénage pour les



rendre plus respectueuses de l'environnement à Marseille.

Dans le cadre de l'accueil des épreuves de voile pour les JO 2024, la Métropole a aménagé un centre de préparation aux Jeux de 4000 m² au Frioul, ainsi qu'un site de 4500 m² à la Pointe Rouge pour accueillir les délégations internationales de voile et leur entraînement jusqu'à la tenue des épreuves à l'été 2024.



Capitainerie du port de Carry-le-Rouet

LA MÉTROPOLE SOUTIENT LE SPORT ET LA CULTURE

La Métropole gère des établissements culturels et sportifs sur le territoire métropolitain. **32 000 habitants adhérents aux médiathèques métropolitaines** empruntent plus de **550 000 documents**. La manifestation « Lecture par Nature » réunit chaque année des participants dans 65 communes.

La Métropole a accueilli **1,1 million d'entrées dans ses 18 piscines**, dont 180 000 scolaires.

Plus de 600 000 spectateurs fréquentent les théâtres, les salles de spectacles, les cinémas ou assistent à des compétitions sportives dans nos infrastructures.

La Métropole a ouvert le **centre d'art Polaris** à Istres en 2022, a inauguré le **6MIC à Aix-en-Provence** et la **salle Confluences à Auriol** en 2020.

Des équipements sportifs métropolitains référencés **Centres de Préparation aux Jeux** ont été sélectionnés pour accueillir des délégations internationales en vue de la préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Le stadium Miramas Métropole accueille un **camp de Base du National Olympic Committee Kenya (NOCK)** de 2022 à 2024. Au même titre qu'un espace du port du Frioul a été entièrement aménagé pour accueillir des équipes internationales pour préparer les épreuves de voile.

Par la promotion d'évènements fédérateurs et d'animations ainsi que le tissu associatif qu'elle soutient, la Métropole entend **favoriser la promotion de la pratique sportive, et ainsi que l'accès au sport** pour promouvoir de nouvelles disciplines olympiques urbaines et la pratique féminine.

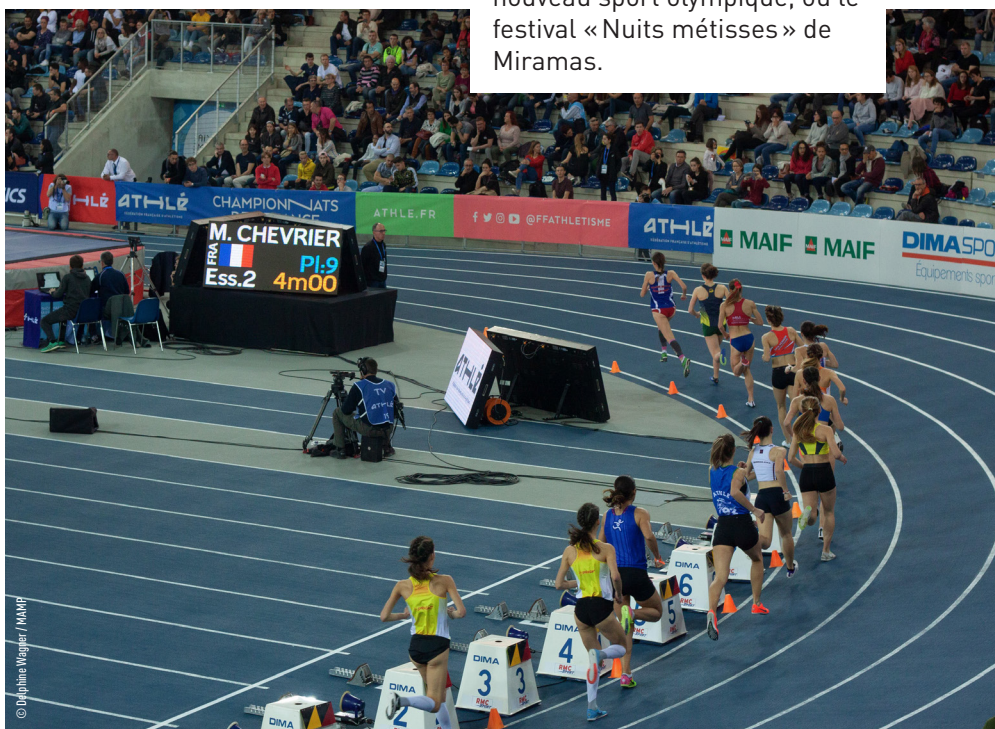


Polaris - Centre d'art contemporain - Istres

La Métropole n'a cessé d'améliorer les équipements sportifs existants que ce soit en termes d'accessibilité, de confort, de gestion de l'énergie et de sécurité.

Ce sont environ **10 millions d'euros qui sont investis chaque année dans différents projets de réhabilitation d'équipements**.

La Métropole, c'est aussi le soutien aux événements. Ainsi, elle a soutenu à plus de **9 millions d'euros par an les événements culturels et sportifs**, à parité, entre les plus renommés, comme le Festival d'art lyrique à Aix ; l'Open 13 de tennis à Marseille ; Marsatac ; l'Open de tennis d'Aix ; le Marseille Cassis ou des manifestations au plus près du territoire en soutenant par exemple l'émergence du « Breaking », nouveau sport olympique, ou le festival « Nuits métisses » de Miramas.



© Delphine Wagner / IMAMP

PROJETS LIVRÉS



→ URBANISME

- **Le règlement local de publicité intercommunal** Marseille Provence, lauréat du prix du RLPi le plus innovant décerné par le ministère de la Transition écologique.
- **Réalisation en 2021 d'un outil MOS (mode d'occupation des sols)**, composé de cartographies fines montrant les différentes occupations de l'espace métropolitain (espaces urbanisés, espaces agricoles, espaces forestiers) et leurs évolutions.
- **Réaménagement du cours Lieutaud** (Marseille), **piétonnisation et requalification de La Canebière** (Marseille), **du centre-ville de Marseille - quartier Opéra/Bourse, de la place Jean-Jaurès** de Marseille, **du square Léon Blum** (Marseille), **de la 1^{re} tranche du boulevard Urbain Sud** (Marseille).
- **100 M€ investis pour la requalification de la rocade du Jarret et la réhabilitation de la Corniche Kennedy.**
- **Démolition de la passerelle Gèze** et réaménagement des voiries (Marseille), **aménagement de l'entrée nord** de la commune d'Istres et **réalisation de l'échangeur des Bellons**, et **requalification du boulevard Abbadie à Saint-Victoret.**
- **Aménagement de surface de la rocade L2 Nord** (Marseille).
- **2000 km de voirie entretenus et requalifiés.**
- **Requalification de la place Castellane** (Marseille), **de la digue du Frioul, du noyau villageois de Saint-Barnabé** (Marseille), **du centre-ville d'Aubagne, de la place Ferrié** (Marseille), **du centre-ville ancien de Marignane.**

- **Maintenance des tunnels routiers** et ouvrages d'art (4 M€ de travaux d'entretien annuels).
- **Requalification de la traversée du Rove.**
- **Aménagement de la corniche de Sausset-les-Pins, du rond-point de la base nautique du Roucas Blanc** (Marseille).

→ PORTS DE PLAISANCE

- **Renforcement de la protection du plan d'eau du Frioul** (Marseille).
- **Création d'un centre de préparation aux JO 2024 au Frioul** pour l'accueil des épreuves de voile en 2024.



- **Aménagement de l'espace plage et du pôle nautique** de Saint-Chamas (projet de réaménagement des rives de l'étang de Berre – 5,7 ha).

→ ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

- **Construction d'une nouvelle tribune** de 2 500 places du stade Maurice David à Aix-en-Provence.

- **Polaris : inauguration du premier centre d'art contemporain** métropolitain à Istres. Investissement de la Métropole : 1,5 M€ (6300 visiteurs depuis son ouverture en 2022).



- **Soutien financier (3 M€) chaque année à plus d'une vingtaine de structures culturelles** dont des festivals internationaux de premier rang (Festival d'art lyrique, Festival international de piano à La Roque-d'Anthéron, Marseille Jazz des cinq continents, ...).
- **300 manifestations nautiques par an** sur le littoral métropolitain.
- **Organisation du Salon Les Nauticales à La Ciotat** réunissant annuellement plus de 30 000 visiteurs.
- **Salle de musiques actuelles 6MIC à Aix-en-Provence : investissement de 20,5 M€, 61 000 spectateurs.**
- **Rénovation complète** (dont volet énergétique) de la piscine Plein Ciel à Aix et mise en conformité de celle de Bouc-Bel-Air.
- **Mise en valeur et réaménagement de l'accueil du site archéologique de Saint-Blaise.**
- **Requalification du stade Valentin Magri à La Ciotat.**
- **Construction de la « Médiathèque René Char »** à Istres : 21 M€.



CARTE D'IDENTITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

1^{er}

PÔLE ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION

750 800

EMPLOIS

INNOVATION

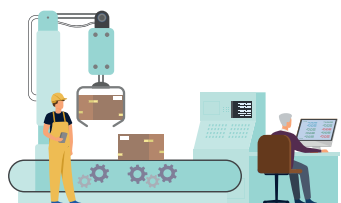
7^e



HUB NUMÉRIQUE MONDIAL
CONNECTANT

4,5 Mds

DE PERSONNES



202 000

EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS
DANS L'INDUSTRIE (32,5 %
DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ)



+ 100 000

ÉTUDIANTS EN 2021

1^{re}

UNIVERSITÉ FRANCOPHONE
AU MONDE



AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

10



PÉPINIÈRES ET HÔTELS
D'ENTREPRISE INNOVANTES

3

TECHNOPÔLES

Arbois, Château-
Gombert, Luminy

8 M

DE TOURISTES CHAQUE ANNÉE

1^{er}

PORT DE FRET
ET DE CROISIÈRE
EN FRANCE

4^e

PORT
DE CROISIÈRE
EN EUROPE

ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR RECHERCHE

8500

PERSONNELS
DE RECHERCHE

1^{er}

AÉROPORT DU SUD DE L'EUROPE
POUR SES CONNEXIONS EN
MÉDITERRANÉE (64 connexions à
l'international, 120 destinations
vers 34 pays desservis)

2^e



PORT DE MÉDITERRANÉE

Plus grand port d'hydrocarbures
de Méditerranée, en passe de devenir
le hub méditerranéen de l'hydrogène
(Marseille-Barcelone)

130

LABORATOIRES
DE RECHERCHE

LA MÉTROPOLÉ ACCÉLÈRE POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET CRÉER VOS EMPLOIS DE DEMAIN

Premier pôle économique de la région, la métropole dispose d'une attractivité économique renforcée et d'un potentiel d'accélération reconnu qui séduit les investisseurs.

La Métropole accompagne les entreprises au quotidien en proposant une offre de services sur mesure et en répondant à leurs besoins de développement. Elle structure, fédère et renforce les outils, les lieux et les services pour leur permettre d'innover dans un contexte de concurrence internationale.

En synergie avec le conseil régional, elle anime les filières et porte une démarche de promotion à l'international pour renforcer sa compétitivité et son attractivité. Enfin, elle coordonne un ensemble de partenaires qui œuvrent dans le même sens, afin de proposer un parcours résidentiel complet aux entreprises qui créent de l'emploi.

Capitale européenne de l'innovation, la Métropole accompagne les entreprises pour faire des défis environnementaux d'aujourd'hui les opportunités économiques de demain.

LA MÉTROPOLE AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES POUR FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS

Le rôle de la Métropole est d'accompagner les entreprises dans leurs projets de développement et de renforcer la compétitivité de leur environnement.

Forte de la diversité de son tissu économique, de ses potentiels d'innovation et d'internationalisation mais aussi de l'engagement de ses entrepreneurs, la Métropole a développé une offre complète de services qui répond à l'ensemble de ses besoins en priorisant la création d'emplois et la préservation de l'environnement.

La Métropole appuie son développement économique sur son pôle tertiaire à haute valeur ajoutée, une économie diversifiée, une industrie solide, ainsi que sur des pôles d'excellence en matière d'enseignement.

Elle veille aussi à renforcer l'économie de proximité améliorant ainsi la qualité de vie de ses habitants.

PROJETS RÉALISÉS



- **Une feuille de route concertée : un Agenda du développement économique**, élaboré par la Métropole, qui porte toute la stratégie de développement du territoire en lien étroit avec les acteurs économiques (chambres consulaires, syndicats d'entreprises, TOP 20...).
- **Une nouvelle offre de services aux entreprises** : la Métropole porte, avec ses partenaires, un **panel de services aux entreprises au cours des différentes étapes de développement**. Ce programme d'accompagnement est notamment animé par les **20 développeurs métropolitains** avec des

lieux totem déployés sur l'ensemble du territoire.

- **Mikado** : équipement métropolitain à Martigues destiné aux entrepreneurs et aux acteurs économiques.
- **Un territoire maillé** : la Métropole soutient plus de 20 réseaux dédiés à l'entrepreneuriat représentant près de 1,4 M€ de financement par an.
- **Le parcours résidentiel des entreprises** : la Métropole déploie 40 sites d'accueil d'entreprises (pépinières, hôtels d'entreprises, locaux d'activité...) représentant 410 entreprises hébergées actuellement et plus de 2000 emplois générés.

CHIFFRES CLÉS



- La Métropole soutient chaque année **1 200** entreprises représentant **6 000** emplois. Objectif de **2 000** accompagnements de projets par an d'ici la fin du mandat représentant **8 000** emplois.
- Avec **40 505** créations d'entreprises en 2021, et cela malgré la crise du Covid (INSEE, 2021), le territoire métropolitain affiche une dynamique économique particulièrement soutenue.
- **Plus de 400** entreprises sont hébergées dans les sites métropolitains. Une dynamique économique portée par **280** zones d'activités.
- **67,5 %** de l'achat public de la Métropole sont injectés au profit des entreprises locales, l'économie locale représentant un montant de **880** millions d'euros en 2022.



Autorité stratégique pour préparer l'avenir, mais aussi acteur de proximité au plus près des habitants, la Métropole œuvre à assurer un développement économique au bénéfice de tous les citoyens.

La Métropole coordonne également un ensemble de partenaires qu'elle finance, afin qu'ils puissent agir au quotidien au plus près des besoins des habitants dans leurs démarches d'insertion professionnelle.

Dix millions d'euros par an permettent à nos partenaires sur le terrain d'accompagner vers l'emploi plus de 8000 personnes. La Métropole veille donc à ce que les emplois créés par la croissance économique et l'innovation se traduisent par des familles sortant de la précarité grâce au travail.



Centre de formation - Aix-en-Provence

© Julien Pompey / MAMP

LE NOUVEAU CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Inauguré en 2020 au cœur du Pôle d'activité d'Aix-en-Provence : 1000 apprentis y sont formés en continu dans les métiers du goût, de l'automobile et des services, c'est **un outil unique au service du développement économique du territoire et de la jeunesse métropolitaine**. La Métropole accentuera son développement et son rayonnement en diversifiant les formations dans les métiers en tension et les publics accueillis.

CHIFFRES CLÉS



750 000

heures par an d'activité en emploi d'insertion grâce à la dépense publique représentant 1 750 personnes dont plus de 50 % très éloignées du marché de l'emploi.

8 250

demandeurs d'emploi accompagnés par les outils d'insertion financés par la Métropole.



53

événements soutenus ou réalisés dont les forums emploi.

FAVORISER

LE DÉVELOPPEMENT DE NOS ENTREPRISES ET ACCROÎTRE NOTRE ATTRACTIVITÉ



La Métropole soutient activement la croissance et l'implantation d'entreprises et de centres de recherche en œuvrant à l'aménagement de zones d'activité et au développement de programmes immobiliers dédiés aux entreprises.

Elle apporte des solutions sur mesure pour tous les secteurs qui expriment des besoins spécifiques comme l'aéronautique ou les biotechnologies.

La Métropole participe à la construction de logements pour les étudiants, de bâtiments universitaires, et de pôles de recherche qu'elle contribue à équiper.

Consciente de l'enjeu de relance des centres-villes et villages, la Métropole consolide leur offre commerciale et leur attractivité touristique et culturelle. Elle y développe de nouvelles capacités de bureaux pour les entreprises, et favorise l'accueil d'étudiants et l'implantation de services de proximité pour les habitants.



© MAMP

Clesud Miramas



PROJETS RÉALISÉS

- **400 hectares de foncier à vocation économique et commerciale aménagés** en 5 ans dont 30 % en requalification ; 700 ha en cours d'aménagement ou à aménager dont 50 % en requalification d'ici 2032.
- **Le développement d'un pôle de référence mondiale pour la réparation de yachts** : «La Ciotat Shipyards», avec sa «Plateforme Atlas» équipée d'un ascenseur 4000 tonnes et la création d'un village d'entreprise dédié à la filière maritime.
- **381 projets « Mobipro »** pour accompagner les entreprises dans des solutions de mobilité durable dédiées à leurs salariés.
- **La réhabilitation du hangar Mercure** au cœur du pôle aéronautique Istres-Jean Sarrail.
- **L'adoption du schéma directeur de la logistique et du transport de marchandises en ville.**
- **L'extension du pôle logistique de Clesud** privilégiant le ferroviaire pour le transport de marchandises.
- **Le Parc des Aiguilles à Ensues-la-Redonne**, dédié à la logistique de distribution : création de 500 emplois.
- **Le développement du pôle nautisme de Port-Saint-Louis-du-Rhône.**
- La réalisation de la **zone d'activités économique cap Horizon.**
- **L'engagement de 42 M€ dans l'enseignement supérieur et le logement étudiant** sur la période 2015/2022 permettant la concrétisation de 15 projets pour l'accueil des étudiants dont 2 programmes de logements publics et 4 projets de recherche scientifique. La Métropole prévoit d'investir autant sur la période 2023/2027.

Ascenseur à bateaux - «La Ciotat Shipyards»



FAVORISER LA REDYNAMISATION ÉCONOMIQUE DES CENTRES-VILLES

- 27 communes accompagnées dans la revitalisation de leurs centres-villes et villages.
- **Expérimentation en matière de lutte contre la vacance commerciale** : accompagnement d'une dizaine de boutiques à l'essai dont 3 installations ; aide à la rénovation de locaux vacants ; aides à l'installation grâce à la sous-location par la Métropole à des tarifs préférentiels..., soient **51 projets accompagnés par la Métropole.**
- **Le schéma d'urbanisme commercial** dont s'est dotée la Métropole en 2022.
- La mise en place d'une structure métropolitaine fin 2023 pour acquérir des locaux en centre-ville et faciliter l'installation d'entreprises, commerces ou services avec un objectif de 100 commerces d'ici 2026.



Quartier de l'opéra - Marseille

FAVORISER LA TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE, MISER SUR L'INNOVATION ET PRENDRE UNE LONGUEUR D'AVANCE

L'innovation est un facteur clé de la transformation et de l'attractivité du territoire.

Avec 2 millions d'euros de subventions par an, la Métropole soutient activement les acteurs de l'innovation et les fédère au sein d'Innov'Provence, club de l'écosystème métropolitain de l'innovation. 400 start-up sont ainsi accompagnées chaque année, notamment dans les 10 pépinières innovantes de la Métropole.



METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

European
Innovation
Council



THE EUROPEAN
CAPITAL OF
INNOVATION
AWARDS 22

La Métropole a reçu le prix « iCapital » de la capitale européenne de l'innovation en décembre 2022, prestigieuse récompense décernée par la Commission européenne. Ce label souligne l'engagement de la Métropole et de ses partenaires pour développer un écosystème innovant à l'échelle internationale.



Technopole de l'environnement Arbois-Méditerranée

© David Léglise / AMMP

PROJETS RÉALISÉS



- **Développement des 3 technopôles métropolitains** (Arbois : environnement et énergie ; Château Gombert : mécanique et ingénierie ; Luminy : santé et biotechnologies).
- Animation et dynamisation des 6 filières d'excellence soutenues par la Métropole représentant **53% des emplois créés sur le territoire** (santé et biotech ; aéronautique et mécanique ; maritime et logistique ; industries numériques et créatives, micro-électronique ; énergie et environnement ; tourisme et art de vivre).
- **Soutien au financement de 6 pôles de compétitivité** (Eurobiomed, Safe, Optitec, Pôle Mer Méditerranée, Capenergies et Pôle SCS).

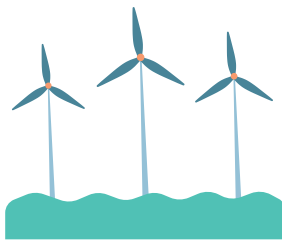
- **Création d'une plateforme d'innovation** au service de tout le territoire pour faciliter le rapprochement entre les donneurs d'ordre, publics comme privés, et les entreprises offreuses de solutions innovantes. **87 appels à innovation ont été publiés, plus de 800 réponses et 25 partenaires externes mobilisés.**
- **2 M€ par an** pour accompagner les porteurs de projets et entreprises innovantes tout au long de leur parcours.
- Financement de démonstrateurs pré-industriels favorisant la **décarbonation des activités économiques** comme le projet Eranova à Port Saint-Louis-du-Rhône.

- Soutien aux start-up : la Métropole est le **territoire le plus honoré au monde** au salon international de l'innovation CES de LAS VEGAS avec 35 awards.



- Création d'entreprises : **150 porteurs de projets financés pour 4,5 M€** au titre du fonds Aix-Marseille-Provence Amorçage (AMPA) – 120 entreprises innovantes créées sur le territoire.

PROJETS EN COURS ET À VENIR



- Soutien au Grand Port Maritime de Marseille pour le **déploiement de la filière éolien offshore** flottant (horizon 2030) et pour les travaux de réaménagement du terminal méthanier Fos-Tonkin afin d'élargir l'offre de soutage en GNL.
- Déploiement du **projet «Syrius» de décarbonation de l'industrie**, financé par France 2030 et co-animé par la Métropole.
- **30 M€ pour le technocentre Henri Fabre** – Industrie du futur aménagé sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole à Marignane.
- Technopôle de l'Arbois à Aix-en-Provence : réhabilitation de la pépinière et **construction de 5000 m² supplémentaires** pour accélérer le développement du 3^e technopôle européen dédié à l'environnement.
- Déploiement depuis 2022 du **programme «Smart Métropole»** dans 15 communes pour construire une métropole intelligente et améliorer le service aux usagers.
- **Cofinancement du COPERMO*** (un programme de plus de 300 millions d'euros

d'investissement pour l'assistance publique des Hopitaux de Marseille (AP-HM).

*Comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins hospitaliers

- Financement de **l'hôpital de Salon-de-Provence** à hauteur de 10 millions d'euros.
- **Mise en place des actions liées à la feuille de route hydrogène** au cœur de la stratégie de décarbonation de l'industrie et de la logistique. Exemple : 3 bus à hydrogène sur le réseau Ulysse (perspective 2025).
- **35 milliards d'euros de financement** de projets des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre du contrat de plan État-Région 2021-2027.

FAIRE RAYONNER UN TERRITOIRE ATTRACTIF, OUVERT SUR LE MONDE ET CARREFOUR INCONTOURNABLE DE LA RELATION EURO-MED-AFRIQUE

Attirer des entreprises, des investisseurs, des laboratoires de recherche, de grands événements, des étudiants, des talents, des touristes, des organisations internationales et chaque porteur de projet à haute valeur ajoutée est un enjeu fondamental.

Cela permet de développer des emplois, des ressources et de renforcer structurellement le territoire. En ce sens, la Métropole a engagé une politique très volontariste de promotion à l'échelle nationale et internationale.

Forte de sa position géographique, la Métropole déploie avec ses partenaires une ambitieuse politique pour s'affirmer comme carrefour incontournable des échanges entre l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique.



© Francis Moura / MAMP

Bassin de la Grande Joliette - GPMM Bassin Est - Marseille

ILS ONT CHOISI AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Exemples d'entreprises implantées grâce à notre agence Provence Promotion

- **Magellan Aerospace
Provence – Marignane**

Groupe canadien de mécanique pour l'aéronautique ayant repris une usine sur le Technoparc des Florides pour transférer des activités depuis le Canada et la Grande-Bretagne passant de 90 à 120 personnes.

- **Vastint – Marseille
(vallée verte)**

Premier investissement en France dans un ensemble d'immobilier tertiaire à haute responsabilité sociétale de 80 000 m².

- **Onepoint-Aix**

Akteur français leader de la transformation des entreprises, s'installe dans



PROJETS RÉALISÉS

- **Une dynamique de mobilisation de financements européens** : 40 M€ de fonds européens mobilisés pour les politiques publiques locales de la Métropole Aix-Marseille-Provence – 1^{re} collectivité de la région en termes de captation de financement européen

ONEPROVENCE
many futures

- **Création de l'agence One Provence**, pour un rayonnement à 360°. Créée en 2022 et tout juste opérationnelle, l'agence d'attractivité One Provence a été mise en place avec l'aide de 8 partenaires fondateurs (le Département, l'Union Patronale, le club des grandes entreprises TOP 20, la Chambre de commerce et d'industrie, le Grand Port Maritime, l'Aéroport Marseille Provence, Aix-Marseille université, Euroméditerranée) En complément de Provence Promotion qui prospecte les entreprises à l'international, One Provence a pour vocation de faire rayonner l'image du territoire et de renforcer

la visibilité de toutes ses excellences.

- **Emerging Valley** : événement soutenu par la Métropole dès sa création en 2017, Emerging Valley est devenu le rendez-vous annuel incontournable de l'innovation et des start-up en EuroMed Afrique. Il a ainsi rassemblé à Aix-Marseille-Provence plus de 12 000 acteurs de l'innovation ces 5 dernières années.
- **Des implantations de projets internationaux avec Provence Promotion** : l'agence de promotion économique concrétise chaque année plus de 80 projets d'implantation d'entreprises générant ainsi plus de 2 000 emplois.
- **Le programme « Provence Africa Connect »** : avec un

réseau de partenaires tournés vers l'international, la Métropole a créé et développé avec ses partenaires un programme d'échanges économiques entre le territoire métropolitain et le continent africain.

- **Le soutien de « Next Stage » : studio cinéma du futur en plein développement** en finançant l'achat d'un fond vert à Martigues.
- **Le forum Europe / Afrique** : partenaire officiel de cet événement organisé par *La Tribune*, la Métropole contribue à installer une rencontre internationale sur les grands enjeux euro-africains réunissant des ministres, des organisations internationales, des grandes entreprises et des start-up.



Forum EuropeAfrigue - Marseille

la maison Darius Milhaud à Aix-en-Provence à partir du mois de juin avec plus d'une cinquantaine de talents.

- **Veracyte – Marseille**
Leader californien du diagnostic oncologique ayant repris HalyoDx à Luminy pour passer de 200 à 300 collaborateurs

et constituer son centre européen de recherche.

- **EP Group – Port-Saint-Louis- du-Rhône**
Groupe britannique leader européen de l'emballage papier ayant créé sa première usine en Europe sur Distriport à Port-Saint-Louis-du-Rhône. Investissement de 47 M€.

Et les projets autour de **l'économie verte et de la souveraineté industrielle européenne** : Carbon, fabricant de panneaux photovoltaïques et Gravithy, pionnier de l'acier bas carbone, ont annoncé leur arrivée à Fos-sur-Mer. Deux mega usines avec près de 4 milliards d'investissements et **la création de milliers d'emplois pour décarboner l'économie européenne depuis Aix-Marseille-Provence**.
Le Technopôle de l'Arbois accueillera avant l'été 2023 un laboratoire de GF Biochemichals, spécialiste de la chimie durable et biosourcée.



Étang Napoléon - They d'Eugène - Port-Saint-Louis-du-Rhône

© Franck Naira / MNP

LA MÉTROPOLE ACCÉLÈRE POUR PRÉSERVER SON ENVIRONNEMENT

Avec ses 255 km de littoral (Méditerranée et étang de Berre) et ses 19 massifs (dont les calanques, la Sainte-Victoire, la Sainte-Baume...), le territoire métropolitain dispose d'un formidable potentiel écologique et énergétique entre terre, mer, soleil et vent.

La Métropole relève au quotidien le défi de faire vivre près de 2 millions d'habitants, de les approvisionner en eau, de réduire et de traiter leurs déchets tout en préservant et valorisant ses espaces naturels exceptionnels et ses terroirs.

UNE ALIMENTATION LOCALE, DURABLE, DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE À TOUS

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) CULTIVE LE « BIEN MANGER EN PROVENCE »

Il a pour objectif de recentrer la consommation locale sur les produits du terroir. L'ambition est à la fois de garantir l'accès à une alimentation de qualité pour tous et de soutenir la production agricole et les filières du territoire.

Début 2020, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a labellisé ce Projet alimentaire territorial, venant ainsi récompenser la qualité de l'ensemble du dispositif, le plus grand de France.

Il développe notamment les circuits courts, à l'image des Halles de Producteurs, marchés de demi-gros initiés par la Métropole à Marseille-La Barasse et à Plan de Campagne (plus de 100 000 visiteurs, pour 1 000 tonnes de produits locaux proposés par 30 producteurs et artisans, 4 jours par semaine).

LES OBJECTIFS EN CHIFFRES

- **Tendre vers 10 à 15 %** d'autonomie alimentaire (contre 7 à 8 % actuellement)
- **Mobiliser 40 hectares par an** de nouvelles terres productives
- **Augmenter de 10 à 15 % par an** les livraisons de fruits et légumes produits localement

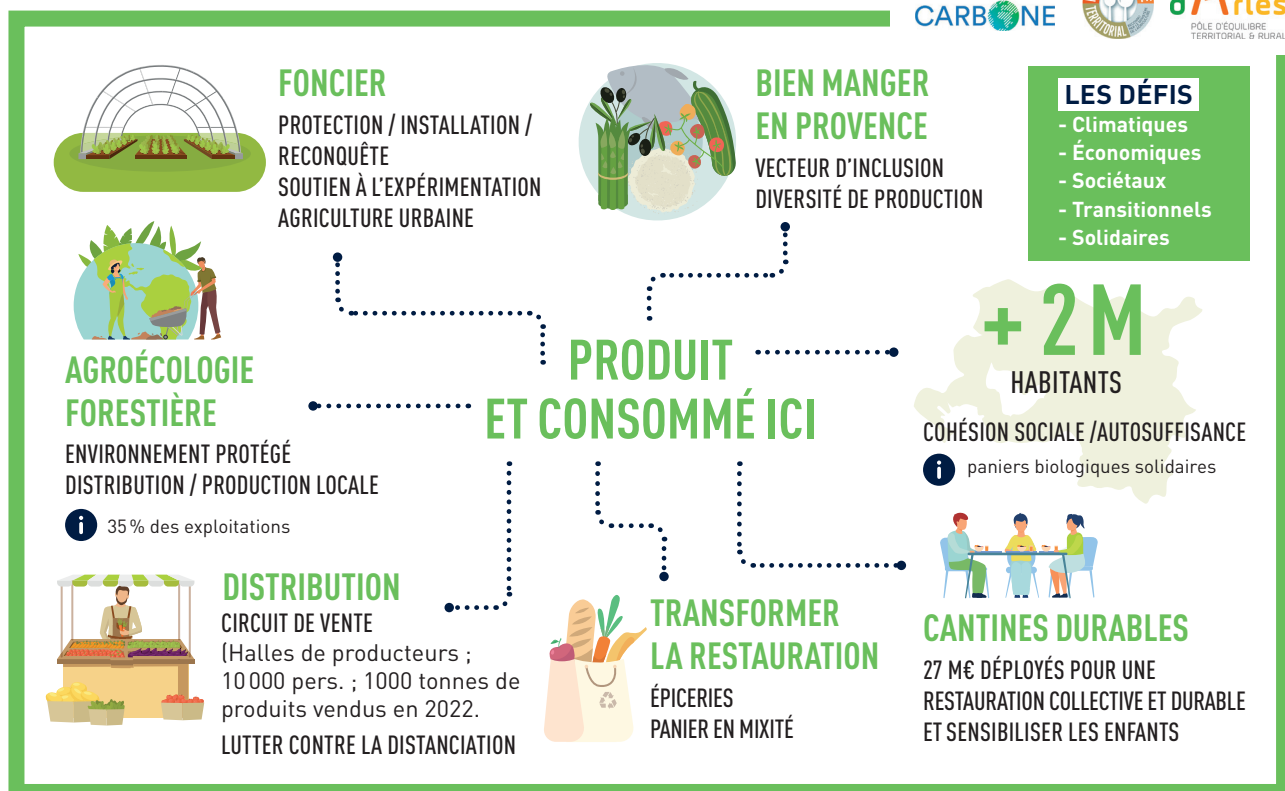


Halles de producteurs - La Barasse

LABEL BAS CARBONE



Pays d'Arles
PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL & RURAL



CHIFFRES CLÉS

- **+ de 50** marchés paysans et producteurs et plus de **200** marchés de plein air
- **33 %** de notre surface agricole en bio, 10 IGP et 15 AOP
- La vente en circuits courts : **15 %** des débouchés de l'agriculture
- **11** zones agricoles protégées : Cuges-les-Pins, Vitrolles, Auriol, Sénas, Saint-Zacharie...
- **60** communes sensibilisées à la restauration scolaire

Le secteur agricole : une vraie force économique pour la métropole

- **3900** exploitations
- **145 000** hectares de terres cultivées
- **11 000** emplois
- **+ de 40** hectares de terre mis ou remis en culture sur le territoire de Marseille.
- **Plus de 20** exploitations agricoles professionnelles installées ou financées.
- **2,1 M€** dédiés à l'agriculture urbaine en 2020-2021.



LA RESTAURATION COLLECTIVE DURABLE, UNE MISSION PRIORITAIRE

Sur le territoire du **Projet alimentaire territorial**, la restauration collective représente des millions de repas chaque année, dont 19 millions rien que pour les écoles. La Métropole accompagne les communes pour favoriser les circuits alimentaires de proximité.

LE MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL

Cette véritable plateforme alimentaire stratégique de la métropole accueille chaque jour près de 300 producteurs de fruits et légumes, fleurs, produits carnés et laitiers permettant aux grossistes de servir les 1 500 détaillants et commerces de proximité des villes de la métropole. La filière de pêche locale est aussi représentée sur Saumaty dans le Grand Port Maritime de Marseille avec un port de pêche et une halle de marée. Au total : une zone de chalandise qui alimente plus de 2 millions d'habitants.

LA MÉTROPOLE PRÉSERVE ET VALORISE LA BIODIVERSITÉ ET LES ESPACES NATURELS

Avec 50 % d'espaces naturels, Aix-Marseille-Provence est la métropole la plus « verte » de France. Cette mosaïque d'espaces naturels – littoral, reliefs, forêts, parcs naturels – contribue à l'image et l'attractivité du territoire, tout comme à la qualité de vie des habitants.

Ces espaces abritent surtout une biodiversité foisonnante : près de 6000 espèces terrestres connues constituent un patrimoine naturel irremplaçable.

L'ACTION DE LA MÉTROPOLE

PROTÉGER LES MASSIFS ET LUTTER CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT

La forêt métropolitaine occupe plus de la moitié du territoire, soit **175 000 hectares**. Elle est largement ouverte au public et **accueille chaque année pas moins de 6 millions de visiteurs**.

Pour la préserver, la Métropole met en œuvre **18 plans de protection des forêts contre les incendies** en développant un important programme de débroussaillage des zones à risque et d'entretien des équipements (pistes, citernes, etc.). Chaque année plus de 4 M€ sont investis par la Métropole.

PRÉSERVER LES ESPÈCES

L'élaboration et la mise en œuvre d'un **atlas métropolitain de la biodiversité** participe aux actions menées par l'institution pour préserver cet héritage aussi précieux que fragile.



La Métropole assure la gestion de 6 sites Natura 2000 qui couvrent près de 20 % du territoire métropolitain.

C'est ainsi que plus de 500 000 € sont investis chaque année. L'atlas de la biodiversité a ainsi été présenté à l'occasion du Congrès mondial de la nature de l'UICN en 2021, véritable outil pour impulser **un nouveau modèle d'aménagement et de développement**, il compte aujourd'hui 26 communes dans sa déclinaison de proximité.

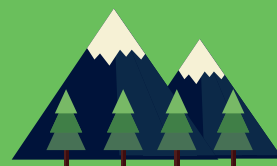
DÉVELOPPER UNE FILIÈRE ÉCONOMIQUE « BOIS LOCAL – PIN D'ALEP »

Le pin d'Alep représente 77 % des arbres de la forêt métropolitaine.

La Métropole s'investit pour **favoriser le développement de cette filière** avec un important travail d'information et d'accompagnement des communes pour les encourager à utiliser ce bois dans les constructions.



CHIFFRES CLÉS

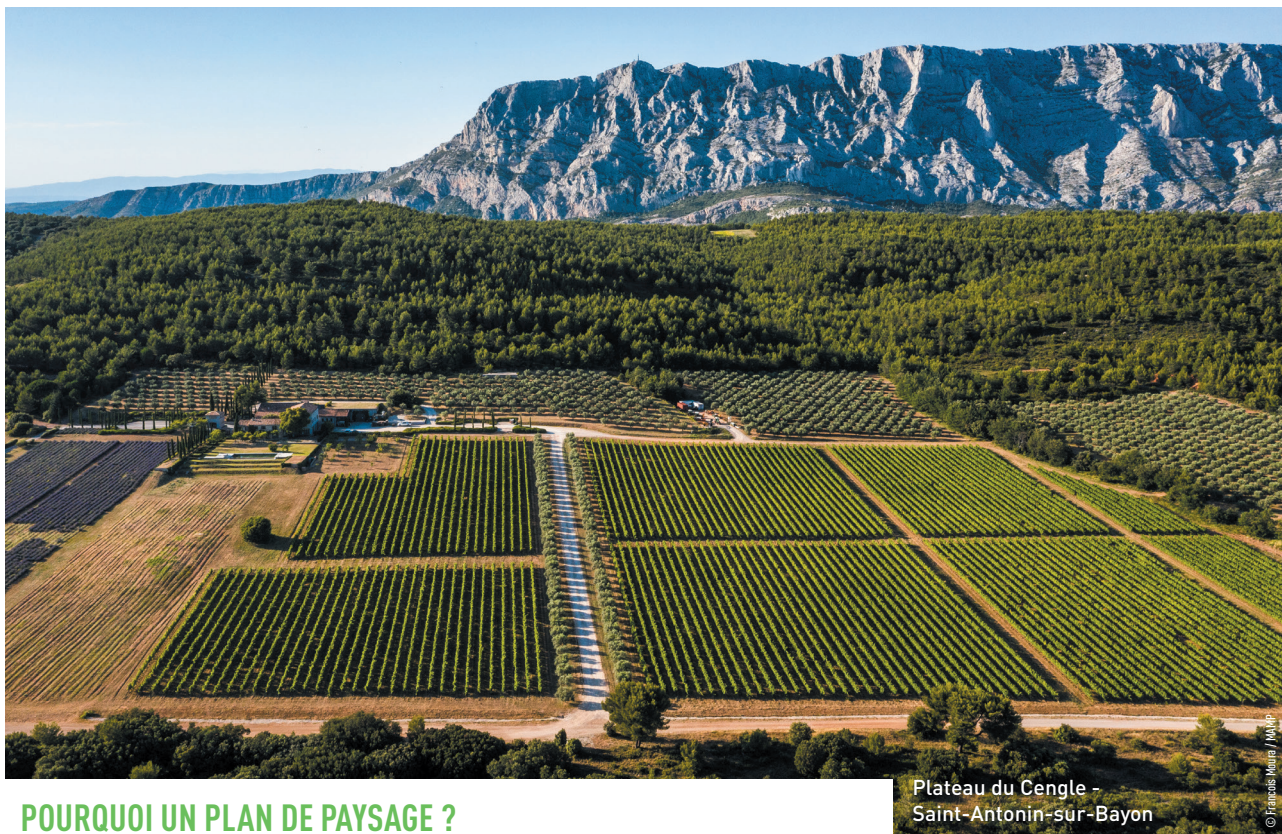


- **4,5 M€** pour la préservation des massifs forestiers par an
- **72 M€** de financement du Service départemental d'incendie et de secours 13 (SDIS)
- **12 M€** de financements du bataillon des marins-pompier
- **50 %** d'espaces naturels, **19 %** d'espaces agricoles, **4 %** de milieux aquatiques, **27 %** de milieux urbains
- **5801** espèces terrestres connues dont au moins **436** protégées et **258** menacées de disparition
- **14 000** élèves sensibilisés à l'environnement et sa protection

PROJETS RÉALISÉS



- 28 sites protégés.
- Une centaine de kilomètres de pistes et **500 ha de zones très sensibles au feu entretenus** chaque année.
- La réalisation d'un atlas de la biodiversité métropolitaine.
- La contribution métropolitaine à l'atlas départemental des paysages.



Plateau du Cengle -
Saint-Antonin-sur-Bayon

© Francis Meira / MMRP

POURQUOI UN PLAN DE PAYSAGE ?

La Métropole élabore un plan de paysage, démarche de projet concerté, qui constitue l'outil le mieux adapté pour inscrire les modalités de la qualité paysagère dans les documents réglementaires – SCoT et PLUi notamment – et dans des programmes d'actions concrets.

CONGRÈS MONDIAL DE L'UICN ACCUEILLI EN SEPTEMBRE 2021

Organisé tous les quatre ans, le congrès mondial de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) a été l'occasion de présenter le travail effectué et les avancées enregistrées par la Métropole en matière de biodiversité, auprès de 25 000 personnes venues du monde entier.

PARC NATIONAL DES CALANQUES

La Métropole agit pour la préservation des espaces naturels exceptionnels des calanques (accès, parking Napoléon, gestion de la fréquentation, soutien au parc national).

GRAND SITE CONCORS SAINTE-VICTOIRE

Labélisé « Grand Site de France », le Grand Site Concors Sainte-Victoire est **le plus vaste espace naturel d'un seul tenant du département** (60 000 ha). Géré par la Métropole, **il accueille chaque année plus de 1,5 million de visiteurs**. En complément de son attrait touristique, il fait face à de vrais enjeux de préservation des espaces naturels et de la biodiversité du site et de son entretien.

La Métropole y a diversifié les sentiers de randonnées, en créant des itinéraires le long de l'ancien canal du Verdon à Peyrolles, de manière à **limiter la pression sur les itinéraires les plus connus**.

UN ENGAGEMENT FORT POUR LE CLIMAT



La Métropole a adopté un **Plan climat-air-énergie qui programme 100 actions autour des 5 ambitions suivantes :**

- inventer une métropole neutre en carbone ;
- réduire de 50 % les consommations énergétiques de l'ensemble des secteurs ;
- couvrir 100 % des besoins de consommation d'énergie par des énergies renouvelables ;

- diminuer de 50 % la population exposée aux pollutions atmosphériques et sonores pour préserver son cadre de vie et sa santé ;
- adapter le territoire aux impacts du changement climatique pour assurer la pérennité de son développement.

La Métropole accompagne et développe également les réseaux de transports de l'énergie.

LA MÉTROPOLE PORTE DES PROJETS INNOVANTS

- **Le projet DIAM'S : dans le cadre du « Plan climat-air-énergie »,** la Métropole a conduit le projet DIAM'S, soutenu par l'Union européenne. 2000 capteurs ont été mis à disposition des citoyens du territoire pour mesurer la qualité de l'air. Cette solution innovante a été proposée en partenariat avec des acteurs locaux.
- **Le projet de centrale photovoltaïque à Mallemort** sur l'ancien centre d'enfouissement technique dont la mise en service est prévue pour 2024.
La Métropole a attribué près de 2,8 M€ à la conversion et à l'extension au bois-énergie de plusieurs réseaux de chaleur (campus de Luminy, Coudoux).



LE SAVIEZ-VOUS ?

La zone à faibles émissions mobilité va limiter la pollution du trafic routier dans le centre de Marseille

Depuis septembre 2022, la Métropole accompagne la zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m), sur un périmètre de 19,5 km² qui concerne 374 000 habitants, pour y réduire la circulation des véhicules polluants. C'est un enjeu majeur de santé publique.

ASTUCE

Appelez le numéro unique « Allo rénovation énergie » (04 88 60 21 06)

pour votre projet de rénovation énergétique. Allo rénovation énergie a conseillé 3200 ménages et organisé 80 événements avec les professionnels en 2022.

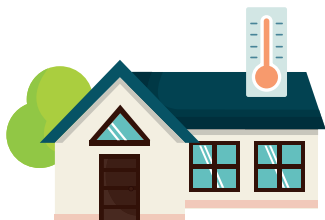
PROJETS RÉALISÉS



- **Réalisation de diagnostics acoustiques et de la qualité de l'air** pour accompagner les projets d'aménagement.



- **Plus de 100 000 scolaires sensibilisés aux enjeux environnementaux**, des milliers de citoyens impliqués sur divers projets, des dizaines d'entreprises accompagnées sur l'environnement, une offre de formation organisée dans les « Fertiles Rencontres ».



- Accompagnement pour la **rénovation énergétique** et la maîtrise de la consommation pour les communes dont 391 bâtiments publics déjà rénovés.
- Lancement d'appels à projets sur **11 hectares de terres agricoles**, à Saint-Menet et à Sainte-Marthe (Marseille) permettant l'installation d'agriculteurs.

- **Amélioration des tarifs et des conditions d'accès à l'eau agricole** pour une meilleure adéquation avec les besoins des agriculteurs urbains depuis janvier 2021.

- **Soutien à la création de fermes urbaines à Marseille**



- **Soutien à la structuration et au développement du réseau agriculture urbaine** sur le territoire via un financement à la Cité de l'agriculture (tête de réseau du plus important réseau français : 70 structures aujourd'hui).

- Entre 2021 et 2022 : **9 agriculteurs déjà installés sur du foncier public métropolitain** (Pertuis, Aubagne, Marseille).

- **Création en 2021 du réseau « Nos cantines durables »** pour augmenter la part de produits alimentaires bio et locaux de 10 % par an dans la restauration scolaire des communes, participer à la réduction du gaspillage alimentaire et suivre la mise en place du « zéro plastique ».

- **Rénovation complète** (dont volet énergétique) de la piscine Plein Ciel à Aix.

- **Soutien depuis 2020 à 2 associations du territoire pour le maintien et l'essaimage** des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne AMAP sur le territoire.

- **Développement de groupements d'achat** sur le territoire en faveur d'une alimentation saine et durable, accessible pour tous.



- **Mise en œuvre progressive du parc agricole des piémonts de l'Étoile**, sur près de 350 ha mêlant espaces habités, espaces naturels et espaces agricoles, dans le 14^e arrondissement de Marseille.

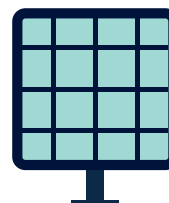


- **Nouveaux appels à projets pour l'installation d'agriculteurs** prévus en 2023 : Saint-Victoret (Barbière) sur environ 7 ha, plaine de Cuges-les-Pins, sur environ 2 ha ; puis en 2024, 17 ha à Luynes.

PROJETS EN COURS ET À VENIR



- **Mise en place d'une plateforme d'achat-vente de crédits carbone locaux.**
 - Quartier Frais Vallon : **projet de centrale photovoltaïque** en autoconsommation collective à l'échelle du quartier incluant 1400 logements sociaux, un collège et une crèche.
 - Accompagnement pour la rénovation énergétique et la maîtrise de la consommation pour les communes.
 - **Accompagnement d'une vingtaine de communes** et 9 collectifs citoyens organisés qui portent des projets de développement d'énergie photovoltaïque.
- **Rénovation énergétique des copropriétés privées.**
 - **Création d'une société d'économie mixte métropolitaine sur l'énergie.**
 - **Étude de faisabilité sur le potentiel photovoltaïque** des bâtiments et équipements métropolitains.
 - **Co-financement des bases arrière des projets de la filière d'éolien offshore flottant à quai.**
 - **Participation au réaménagement pour le gaz naturel liquéfié (GNL)** du terminal méthanier Fos-Tonkin.
- **Accompagnements de projets de légumeries** à Fos-sur-Mer, Aubagne-Gémenos et Miramas afin de transformer les fruits et légumes locaux.



- **Remembrement agricole de la plaine de Durance à Pertuis.**



Salins du Lion - Etang de Berre

DES EAUX PLUVIALES À LA MER, EN PASSANT PAR L'EAU POTABLE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES : LA MÉTROPOLE AGIT

Garantir l'accès de tous à l'eau potable et assurer une gestion durable des ressources en eau, telles sont les missions principales assurées par la Métropole.

La distribution d'eau potable et l'assainissement (collecte, traitement et rejet des eaux usées) sont délégués à la Métropole : elle assure la distribution de l'eau potable aux usagers et est également responsable de l'assainissement collectif et individuel, c'est-à-dire de la collecte des eaux usées et de leur traitement avant rejet en milieu naturel.

DES TECHNOLOGIES INNOVANTES SONT DÉPLOYÉES PAR LA MÉTROPOLE POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU ET LIMITER LES POLLUTIONS

- **Un projet de recherche canine de fuite d'eau** a été initié en 2020, dont le but est de tester la capacité des chiens à détecter des traces d'eau chlorée dans le sol.
- **«Pipe Mic», une technologie permettant la détection rapide de fuite** en utilisant une sonde dans une canalisation sous pression.
- **Recherche de fuite acoustique** sur des ouvrages pour cibler les travaux de réfection.
- **Installation de 1 000 capteurs acoustiques** connectés pour un suivi permanent de nombreux tronçons de canalisations.
- **5 000 avaloirs connectés** déployés à Marseille à fin 2023

La protection du littoral marin est assurée au moyen d'un **contrat de baie** animé par la Métropole et réunissant 60 partenaires pour :

- **prévenir et réduire les pollutions en mer** (assainissement, eaux pluviales et industrielles, etc.), améliorer la qualité des eaux de baignade ;
- **préserver et restaurer la biodiversité et la qualité des milieux littoraux** ;
- **sensibiliser les populations** et les instances de gouvernance territoriales.

Ces actions sont garanties dans le **contrat de baie métropolitain** pour lequel la Métropole consacre **105 M€** sur 6 ans. **80 % des 163 actions sont terminées ou engagées** avec **66 % des milieux aquatiques jugés en « bon état »** en 2021, contre 52 % en 2015.

CHIFFRES CLÉS



- **Pour assurer la distribution d'eau potable**, la Métropole investit **60 M€** par an : **7 500 km** de réseaux de tuyaux pour amener l'eau au robinet, **4** canaux majeurs d'approvisionnement (dont le canal de Marseille), **102** unités de production pour filtrer l'eau, **307** réservoirs pour stocker et alimenter les réseaux, **127** millions de m³ d'eau distribués à **475 000** abonnés.
- **Pour assurer le traitement des eaux usées** (assainissement), la Métropole investit **58 M€** par an en travaux neufs et d'entretien : **69** stations d'épuration, **5 350 km** de réseaux, **865** ouvrages, **124** millions de m³ d'eaux traités.
- **Pour la gestion des eaux pluviales**, la Métropole investit : **22 M€** par an de travaux, **7 M€** par an mobilisés pour la gestion des eaux de pluie.

LA MÉTROPOLE A SIGNÉ UN CONTRAT MÉTROPOLITAIN

Pour une gestion intégrée et durable du grand et petit cycle de l'eau avec l'agence de l'eau et l'État, signé en 2021, ce contrat prévoit 130 actions pour une enveloppe de travaux prévisionnels de **205 M€**, dont **51 M€** dédiés à la préservation de la ressource en eau.



Station d'épuration Géolide - Marseille

© David Grand / MAMP

CHIFFRES CLÉS LA PRÉSERVATION DU LITTORAL, UN ENJEU MÉTROPOLITAIN

255 km

de littoral maritime et lacustre sur 20 communes

70

 sites de baignade et 300 spots de plongée sous-marine

L'étang de Berre, avec une surface de

155 km²

est l'un des plus grands étangs salés d'Europe.

AQUEDUC DE ROQUEFAVOUR

Depuis juin 2020, pour plus de **18 M€**, la Métropole pilote les travaux de restauration et de sécurisation indispensables de cet exceptionnel aqueduc (près de deux fois plus haut que le pont du Gard). Situé à cheval sur les communes de Ventabren et d'Aix-en-Provence, il permet d'acheminer l'eau de la Durance sur 37 des 92 communes métropolitaines, via le canal de Marseille.



Travaux de rénovation de l'aqueduc de Roquefavour

© Laurent Quinsey / MAMP

LA MÉTROPOLE INVESTIT POUR ÉCONOMISER L'EAU

Plus de 270 000 compteurs intelligents sont déjà déployés pour détecter les consommations d'eau anormalement élevées.

Pour lutter contre la sécheresse, la préservation de la ressource est un enjeu prioritaire. Ainsi sur le canal de Marseille, 100 millions de m³ d'eau ont été économisés en 25 ans. Et la Métropole investit encore chaque année **35 M€** par an pour lutter contre les pertes en eau.

LA MÉTROPOLE INVESTIT POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

À ce jour, l'autoproduction d'énergie représente **37%** des besoins du service de l'eau de Marseille.

Pour améliorer les performances énergétiques, la Métropole encourage la production et l'utilisation d'énergies renouvelables : certains sites sont aujourd'hui dotés de panneaux photovoltaïques (STEP Aix Ouest, usine de La Ciotat, ombrières sur Sainte-Marthe...).



**ENSEMBLE
NE LAISSONS
PLUS COULER**

LA MÉTROPOLE AGIT POUR L'EAU :
Préservation de la ressource, recherche et réparation de fuites sur le réseau, rénovation et modernisation du patrimoine hydraulique, sensibilisation des citoyens.

**CAMPAGNE
DE SENSIBILISATION**

Agir pour économiser la ressource en eau et accompagner le changement des comportements.



LE SAVIEZ-VOUS ? Nos eaux usées génèrent de l'énergie propre

La station d'épuration de Sormiou produit, depuis 2019, du biométhane issu du traitement de ses boues afin de l'injecter sur le réseau de gaz naturel et de le commercialiser en gaz vert pour une production équivalente à la consommation en gaz de 8000 habitants.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La Métropole a constitué un **Fonds d'urgence pour les inondations** de 10 M€ qu'elle va porter à **20 M€ en 2023** permettant d'engager immédiatement des dépenses. À titre d'exemple, lors des inondations de Pertuis de novembre 2019, il a fallu mobiliser en urgence **14 M€**.

UNE ACTION DÉTERMINÉE DE LA MÉTROPOLE CONTRE LE RISQUE D'INONDATION

La Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, autrement dit la GEMAPI, est une compétence métropolitaine. Axée sur l'entretien, l'aménagement, la restauration des cours d'eau et des ouvrages permettant de réduire le risque de crue, cette compétence englobe également la protection des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et zones boisées riveraines.

La Métropole a multiplié par **4** les moyens financiers consacrés à la protection face aux risques d'inondation GEMAPI, soit **21,3 M€** par an pour :

- mettre en œuvre des **Programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)** ;
- **reconquérir les rives des cours d'eau** et redonner leur place aux milieux aquatiques et aux zones humides sur le territoire ;
- **désimperméabiliser et désartificialiser les territoires** en privilégiant l'infiltration naturelle des eaux de pluie.

TRIER, RECYCLER, COMPOSTER... « OBJECTIF ZÉRO DÉCHET » !

Pour la sauvegarde de l'environnement, la Métropole gère les déchets : elle collecte, trie et traite les déchets au quotidien. Elle relève le défi de la réduction des déchets à la source.

OBJECTIFS DE LA MÉTROPOLE :

- sensibiliser à la réduction des déchets pour faire évoluer les comportements ;
- valoriser la ressource biodéchets et lutter contre le gaspillage alimentaire (en restauration collective et don) ;
- donner une seconde vie aux produits et objets (déchèteries, composteurs et lombricomposteurs, éco-ambassadeurs sur le terrain, solutions de réemploi) ;
- harmoniser les modalités de gestion des déchets d'activités économiques sur le territoire afin de favoriser l'émergence de solutions adaptées.



CHIFFRES CLÉS

- Volume de déchets produits par les habitants de la Métropole en 2022 : **1 216 449 tonnes** soit **644 kg** par habitant et par an
- Taux de valorisation matière (recyclage) : **36 %**
- Taux de valorisation énergétique (incinération) : **27 %**
- **58** déchèteries dont **25** déchèteries équipées en zone de dépôt dédié au réemploi
- **17** centres de transfert
- **200** sites de compostage collectif
- Près de **50 000** composteurs distribués aux ménages
- **11** structures du réemploi-réutilisation-réparation soutenues par la Métropole
- **777** points de récupération pour les textiles et **2** ressourceries métropolitaines

POUR TRAITER LES ORDURES MÉNAGÈRES, LA MÉTROPOLE

COLLECTE **363 kg**
D'ORDURES MÉNAGÈRES
PAR HABITANT ET PAR AN.

Pour adopter le bon réflexe, vous pouvez télécharger

L'APPLI DÉCHETS
AIX-MARSEILLE-PROVENCE



Lancement de l'expérimentation « famille écoresponsables » -
Mai 2022 - Marseille





LE SAVIEZ-VOUS ?

Nos déchets génèrent de l'énergie

Le traitement des déchets effectué par la Métropole permet une production d'énergie verte non négligeable (centre de traitement multifilière de Fos-sur-Mer ou captation du biogaz issu de la décomposition des déchets sur les centres d'enfouissement) : **les déchets ménagers métropolitains permettent de produire environ annuellement 200 GWh d'électricité**, soit l'équivalent de la consommation d'une ville de 70 000 habitants.

LA MÉTROPOLE ADOPTE UN PLAN D'ACTIONS « ZÉRO REJET PLASTIQUE EN MER » À L'HORIZON 2025

Trop de plastiques à la mer !

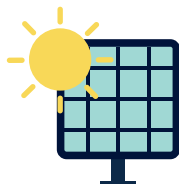
Trop de déchets sont encore jetés sur la chaussée. Et ils finissent souvent à la mer ou dans l'étang de Berre... Avec près de **600 000 tonnes déversées chaque année dans la mer Méditerranée**, dont 11 200 tonnes depuis la France, la pollution plastique est particulièrement alarmante. Dans ce contexte d'urgence à agir, **la Métropole s'est engagée, aux côtés de WW France, vers un objectif zéro déchet plastique en mer** à l'horizon 2025. Le plan d'actions rassemble près d'une centaine de mesures pour lutter contre ce fléau.

PROJETS RÉALISÉS



→ EAU ET ASSAINISSEMENT

- **Augmentation de la capacité de l'usine d'eau potable** de Cassis (montant de l'opération : 2,2 M€ HT) avril 2023.
- **Rénovation du canal d'adduction d'eau brute de Martigues** (montant de l'opération : 2,5 M€ HT). Livré en février 2023.
- **Construction d'une station d'épuration** à Rognes pour 2,19 M€ HT. Livré en 2020.
- **Travaux de lutte contre les nuisances olfactives** en lien avec le réseau d'assainissement unitaire de Marseille pour 1,3 M€ HT répartis sur le centre-ville de Marseille (entre avril 2021 et déc. 2022).
- **Restauration du parc de la Confluence à Auriol.**
- **Plateforme de prévision des épisodes de sécheresse.**
- **Développement d'une filière déconstruction/recyclage des épaves.**
- 37% des besoins électriques du service de l'eau du territoire de Marseille couverts en **autoproduction solaire.**
- **Construction de nouvelles stations d'épuration** à Fos-sur-Mer, La Fare-les-Oliviers et Rognes.
- **Réhabilitation de l'ouvrage de transport des eaux usées** entre Aubagne et Marseille.



→ RÉDUCTION DES DÉCHETS

- **Modernisation de la déchèterie** de Château Gombert (4 M€ d'investissement et 6000 m².)
- **Nouvelle déchèterie** à Salon-de-Provence (2 M€ de travaux et 10 000 m²).
- **Déploiement de conteneurs enterrés** dans le centre-ville de Marseille.
- **Installation de bacs à gros volume** à Marseille.
- **Mise en place de collectes spécifiques** (recyclage des sapins de Noël avec 400 points de collecte, encombrants...).



- 100% du territoire métropolitain est passé à l'extension des consignes de tri permettant de **simplifier le geste de tri et d'améliorer le recyclage des matériaux collectés** (2019 à 2023).
- Opération test sur tout le territoire d'accompagnement de familles engagées dans **une démarche « Zéro déchet »**.

PROJETS EN COURS



→ ENVIRONNEMENT

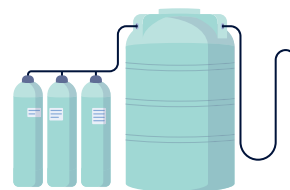
- **Projet global de la voie verte de l'Huveaune.**
- **Parc des Aygalades.**
- **Étude de renaturation de l'étang de Berre.**

→ EAU ET ASSAINISSEMENT

- **Technologie « Pipe Mic »** pour détection rapide de fuite.
- **Expérimentation de la surveillance des ouvrages par drone sous-marin.**
- **Construction d'un réservoir d'eau potable** à Port-Miou (2024).
- **Plan de mouillage écologique** de bateaux de plaisance : La Ciotat, Marseille, Côte Bleue, golfe de Fos et Berre.

- **Stabilisation de la galerie d'eau potable** de la Batarelle à Marseille (montant de l'opération : 9 M€). Livré en octobre 2023.
- **Rénovation du canal d'adduction d'eau brute** de Martigues (2023).
- **Augmentation de la capacité de l'usine d'eau potable** à Cassis (2023).
- **Restructuration des réseaux de distribution d'eau** des quartiers Saint-Julien et Saint-Pierre à Martigues.
- **Optimisation du traitement qualitatif des eaux pluviales** de la base nautique du Roucas Blanc à Marseille.
- Poursuite des **aménagements pluviaux des quartiers de la gare et des Xaviers à Marseille.**

- **Travaux d'amélioration du piégeage des macro-déchets de l'Huveaune** sur le site de la Pugette à Marseille pour réduire la pollution de la mer.



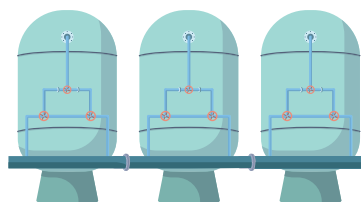
- **Restructuration des réseaux de distribution d'eau potable** à Martigues pour 6 M€ HT. Achèvement courant 2023.
- **Construction d'une nouvelle station d'épuration à Fos-sur-Mer** pour 14,6 M€ HT. Mise en service début 2023.
- **Construction d'une nouvelle station d'épuration à La Fare-les-Oliviers** 4,6 M€ HT. Mise en service 2023.

PROJETS À VENIR



→ EAU ET ASSAINISSEMENT

- **Augmentation de la capacité de production** de la station de Vallon Dol (juin 2025).



- **Construction d'une nouvelle usine de potabilisation** pour les communes de Coudoux, La Fare, Velaux, Berre, Rognac (2026).

- **Création d'un bassin tampon** sur la station d'épuration de Martigues.
- **Construction d'une nouvelle station d'épuration des eaux usées sur le Frioul.**
- **Création d'un bassin de rétention unitaire** place du Capitaine Gèze à Marseille.
- **Création d'une cellule de veille hydrométéorologique** au sein du Service GEMAPI en capacité d'anticiper les inondations et, en cas de crise, d'assister les communes à mettre en œuvre leur plan communal de sauvegarde (PCS).

- Parmi les projets à l'étude : **restauration et valorisation de l'Arc et la Touloubre** dans le cadre de requalification des quartiers traversés (Les Milles, Roquefavour, la Torse à Aix-en-Provence, Venelles...).

→ DÉCHETS

- **Engagés au quotidien : un numéro et une application unique pour tout le territoire** (signalements, encombrants, commande de composteurs, de bacs).
- **Implantation d'un centre de tri métropolitain** qui traite **58 millions de tonnes** de déchets par an.



Projet de voie verte de l'Huveaune - Situation projetée

© AMBIAPIHISIC - Alexandre Migot

LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

UNE INSTITUTION RÉFORMÉE

ET ENGAGÉE

La Métropole Aix-Marseille-Provence a toujours tenu à être une institution exemplaire. C'est sa marque de fabrique : être présente en toutes circonstances, notamment en cette période de crise où le pouvoir d'achat est une préoccupation pour toutes et tous.

Protectrice face aux difficultés, agile pour faire face à la nécessité de se réorganiser en réponse au législateur afin d'optimiser son action, engagée sur la voie de la proximité, dans le dialogue social, la Métropole a gravi des marches décisives.

UNE MÉTROPOLE À L'ÉCOUTE

LA STRATÉGIE DE PROXIMITÉ FACE À LA CRISE COVID-19

Alors que le pays était engagé dans un combat sanitaire total, la **Métropole, dès le mois de mars 2020, a mobilisé l'ensemble de ses équipes pour soutenir la vie du territoire.** Les équipes qui se sont battues sur le front de l'épidémie pour maintenir les missions essentielles du service public, se sont employées à rétablir en même temps les systèmes informatiques victimes d'une cyberattaque sans précédent. L'institution a été au plus près des habitants, du personnel soignant, des acteurs économiques, de ses partenaires, des ménages les plus fragiles...



La «Métropole solidarité» a représenté plus de **1,5 M€** d'aides :

- **250 000 € de bons alimentaires** et **30 000 paniers paysans distribués** aux plus démunis.
- **6 tonnes de fruits et légumes** issus de producteurs locaux distribués chaque semaine à la Banque Alimentaire.
- La mise en place **d'un fonds d'aides aux étudiants.**
- **Un plan de solidarité numérique** (distribution d'ordinateurs, de tablettes et de smartphones).
- Distribution de **5 millions de masques** aux habitants de la métropole.
- **Maintien de la collecte, du nettoyage des rues et des transports** pendant les confinements.
- Mise en place de **transports spécifiques pour les personnels soignants.**
- Mesures exceptionnelles pour **soutenir les entreprises et sauver les emplois.**





S'ENGAGER POUR LE HANDICAP

La Métropole s'engage aux côtés des travailleurs en situation de handicap et a bâti une administration métropolitaine qui lutte contre les discriminations au travail. **Un plan d'action sur 3 ans a été lancé.**

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : UNE VOLONTÉ

Parmi les actions phares, la Métropole a mis en place une mission égalité femmes-hommes chargée de construire un plan d'actions. Elle a pour but de **veiller à ce que chacun des projets de politiques publiques touche à parité les femmes et les hommes.**



Concrètement :

- La rénovation du quartier Saint-Charles a tenu compte des usages des femmes pour **adapter les aménagements publics** à leurs besoins.
- **Le service « Levélo+ »** disposant dès sa création de vélos cargo permettant l'emport de 2 enfants.
- **La lutte contre les violences sexistes dans les transports** en commun est un axe fort pour la présidente Martine Vassal qui a d'ores et déjà généralisé l'arrêt à la demande.
- La mise en place **d'un numéro d'urgence dédié au harcèlement.**

UNE MÉTROPOLE CITOYENNE

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT, L'OUVERTURE VERS LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le CoDev, composé de 240 membres bénévoles, est une instance consultative, paritaire et plurielle qui est force de proposition sur les grandes politiques publiques de l'institution. Consciente de l'importance d'impliquer ceux qui vivent sur le territoire, sur sa co-construction et de les intéresser à la chose publique, la présidente **Martine Vassal a souhaité ouvrir pour la première fois cet organe de concertation aux citoyens, aux acteurs socio-économiques** reconnus pour leurs compétences.



UNE MÉTROPOLE AUX CÔTÉS DE LA JEUNESSE

L'APPRENTISSAGE AUGMENTÉ

Depuis 2020, chaque année, **la Métropole propose 150 postes d'apprentis**, du CAP au Master 2, dans le cadre des métiers de la fonction publique. Ce système de formation qui permet de se former à un métier tout en s'intégrant à la culture de l'entreprise est une opportunité qui permet, tout en œuvrant pour l'intégration professionnelle des jeunes, d'attirer de nouveaux talents.



CONSEIL DES JEUNES MÉTROPOLITAINS, LA PAROLE AUX 18-25 ANS

Depuis le 23 mars 2022, une nouvelle instance consultative, le Conseil des Jeunes Métropolitains (CJM), favorise la citoyenneté et **une participation active de la jeunesse à l'élaboration des politiques publiques de la Métropole**. Un conseil métropolitain de 100 jeunes avec une présidente et 10 vice-présidents par commission.

5 commissions : Développement économique, Inclusion, Mobilité, Sport et Culture, Stratégie territoriale.

« Projets à venir du Conseil des Jeunes Métropolitains »

- Remise du livre blanc avec projets présentés à l'exécutif de l'institution.
- Une journée sur l'engagement.

LA TEAM 13 RENFORCÉE, AVEC LA MÉTROPOLE

Dispositif phare de l'engagement des bénévoles mis en place en 2019 par Martine Vassal au Département. Créé à l'origine pour les jeunes, le dispositif est devenu intergénérationnel et vient en renfort des actions menées par les associations. Il compte aujourd'hui à son actif plus de **2000 missions citoyennes, solidaires et environnementales** et **1100 membres** !



UNE MÉTROPOLE DE PROXIMITÉ

L'ÉTENDUE DE « MA MÉTROPOLE DANS MA POCHE »

Créée pour faciliter l'accès aux services du territoire, cette application apporte des informations pratiques et des services de proximité à la population.

La plateforme « Ma Métropole dans ma poche » se rapproche des communes. Depuis le début 2023, la ville d'Aubagne expérimente cette évolution en offrant la possibilité de retrouver les services métropolitains et aubagnais, réunis en une seule application.



2022 : PLUSIEURS FOIS PRIMÉE

La Métropole Aix-Marseille-Provence s'impose sur la scène nationale et internationale. Rétrospective d'une année 2022 riche en récompenses :

• Mars 2022 :

Les ministères de la Culture et du Logement désignent comme lauréats « **Engagés pour la Qualité du Logement de Demain** » 8 projets soutenus par la Métropole parce qu'ils visent à expérimenter par le projet des solutions abordables conciliant une plus grande qualité de vie avec les impératifs de la sobriété écologique et de la qualité architecturale, urbaine et patrimoniale.

• Octobre 2022 :

Les Global Light Rail Awards (UK) ont décerné le prix « **Réalisation exceptionnelle en matière d'ingénierie** » à la Métropole pour son projet d'extension nord-sud du tramway de Marseille.

• Novembre 2022 :

Les Trophées de la Commande publique, organisés par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et le média achatpublic.com, ont accordé le prix « **Politique Achat Responsable** » à la Métropole pour récompenser sa politique performante et durable en matière d'achats.

• Novembre 2022 :

L'American Concrete Institute (USA), dans le cadre de son concours « ACI Excellence

Awards », a récompensé du premier prix, dans la catégorie « **Repair & Restoration** », la Métropole pour le projet de rénovation de la Corniche Kennedy.

• Décembre 2022 :

La Commission européenne a décerné le titre de **Capitale européenne de l'innovation** iCapital à la Métropole Aix-Marseille-Provence, en lui octroyant notamment un prix d'un million d'euros.

• Janvier 2023 :

La Métropole Aix-Marseille-Provence décroche le label « **Territoires Numériques** » du plan France Relance grâce notamment à la pertinence et la qualité de deux projets mêlant intelligence artificielle et modernisation de l'administration.

PAROLES DES GROUPES POLITIQUES MÉTROPOLITAINS



Pour le groupe « Pour une métropole du bien commun »

2023, an 1 de la Métropole. Née dans la douleur, notre Métropole cherche toujours son chemin. Notre Groupe, qui représente la majorité municipale de Marseille, a connu un début de mandat très conflictuel avec son intercommunalité. La ville-centre ne participe pas à l'exécutif de sa Métropole, situation inédite en France.

À l'issue de la loi 3DS et des rapports de la CRC, un compromis a été trouvé pour 2023, avec le début d'une réelle dotation de solidarité et des conventions de gestion pour la propreté et la voirie qui devront montrer leur efficacité. Nous saluons l'effort de chacun qui a évité des mesures plus autoritaires de l'État.

À la demande de la ville, l'État a

apporté des investissements dans les transports, notamment dans les quartiers nord de Marseille. D'autres projets moins consensuels avancent. Nous le regrettons. Sur le logement et la lutte contre l'habitat indigne, nous avançons ensemble. Sur la propreté et les déchets, il est toujours aussi ardu d'obtenir des améliorations à Marseille. Finalement, nos concitoyens perçoivent beaucoup de complexité et de difficulté à agir ensemble, là où il faudrait transparence et efficacité. Nous restons disponibles pour trouver les meilleurs accords possibles au service des habitants.

Pour le groupe « Une Volonté pour la Métropole »

La Métropole change, pour mieux servir ses habitants

Depuis notre élection en 2020, la révolution des transports

a été engagée. Grâce à Martine Vassal, un plan mobilité de 3 milliards d'euros a été voté par la Métropole avec les participations du Département et de l'État. Ce plan, qui compte 15 grands projets de transports en commun, permet de rattraper le retard accumulé au cours des dernières décennies.

Pour agir avec plus d'efficacité, la Métropole a été mise en ordre de marche en définissant son projet politique, en simplifiant et réorganisant son administration. Les maires des 92 communes ont posé ensemble les bases de cette nouvelle ère.

Elle s'accompagne déjà d'une reconnaissance du travail accompli : remise de la prestigieuse récompense « capitale européenne de l'innovation » par la Commission européenne, récompense pour la « réalisation exceptionnelle »

du projet d'extension nord-sud du tramway de Marseille, ainsi que celle de la rénovation de la Corniche Kennedy par l'American Concrete Institute. Ou encore, la Métropole a été primée pour sa politique d'achat responsable, saluant notre gestion des derniers publics.

En seulement 3 ans, une métamorphose historique de la métropole s'est opérée. Les résultats obtenus nous incitent à poursuivre nos efforts pour améliorer encore la vie quotidienne.

Pour le groupe des « Maires de Provence »

Ce mandat s'est ouvert avec l'espoir de voir la Métropole concentrer davantage ses moyens sur les grandes politiques structurantes, afin de laisser la pertinence de l'action de proximité aux communes.

Face à une évolution législative en demi-teinte, les 34 élus du groupe des Maires de Provence veillent à conforter l'intérêt communal, garant de l'apaisement et du lien social dont les habitants ont tant besoin.

Pour autant, bénéficiant de l'écoute attentive de la gouvernance, les membres du groupe apportent également en responsabilité une contribution constructive aux travaux métropolitains.

Représentant plus d'un tiers des communes, et porte-parole des réalités de la « vraie vie », les maires permettent à la Métropole de donner davantage de sens et d'efficacité dans son action.

Pour le groupe « EPIC Métropole – Entente Pour l'Intérêt des Communes »

Ce mandat métropolitain a débuté en 2020 dans un contexte général très défavorable : la Covid avait perturbé l'organisation des élections municipales.

La Métropole est aujourd'hui en phase de stabilisation avec une réorganisation politique et institutionnelle qui était nécessaire et attendue !

Notre groupe fort de 31 élus et 24 maires, restons toujours attentifs et soucieux de l'intérêt de nos communes au sein du territoire métropolitain et agissons quotidiennement avec la Métropole pour les préserver des difficultés et obstacles d'ordre financier, climatique et politique.

Pour le groupe « centriste, écologique et métropolitain »

Depuis sa création en 2021, le GECM appuie les politiques portées par la présidente Martine Vassal en mettant le citoyen métropolitain au cœur de notre projet inclusif, avec la volonté de renforcer la solidarité intercommunale au

service du territoire, et d'assurer l'équilibre entre développement et préservation de l'environnement

Pour le groupe « Métropole à Gauche »

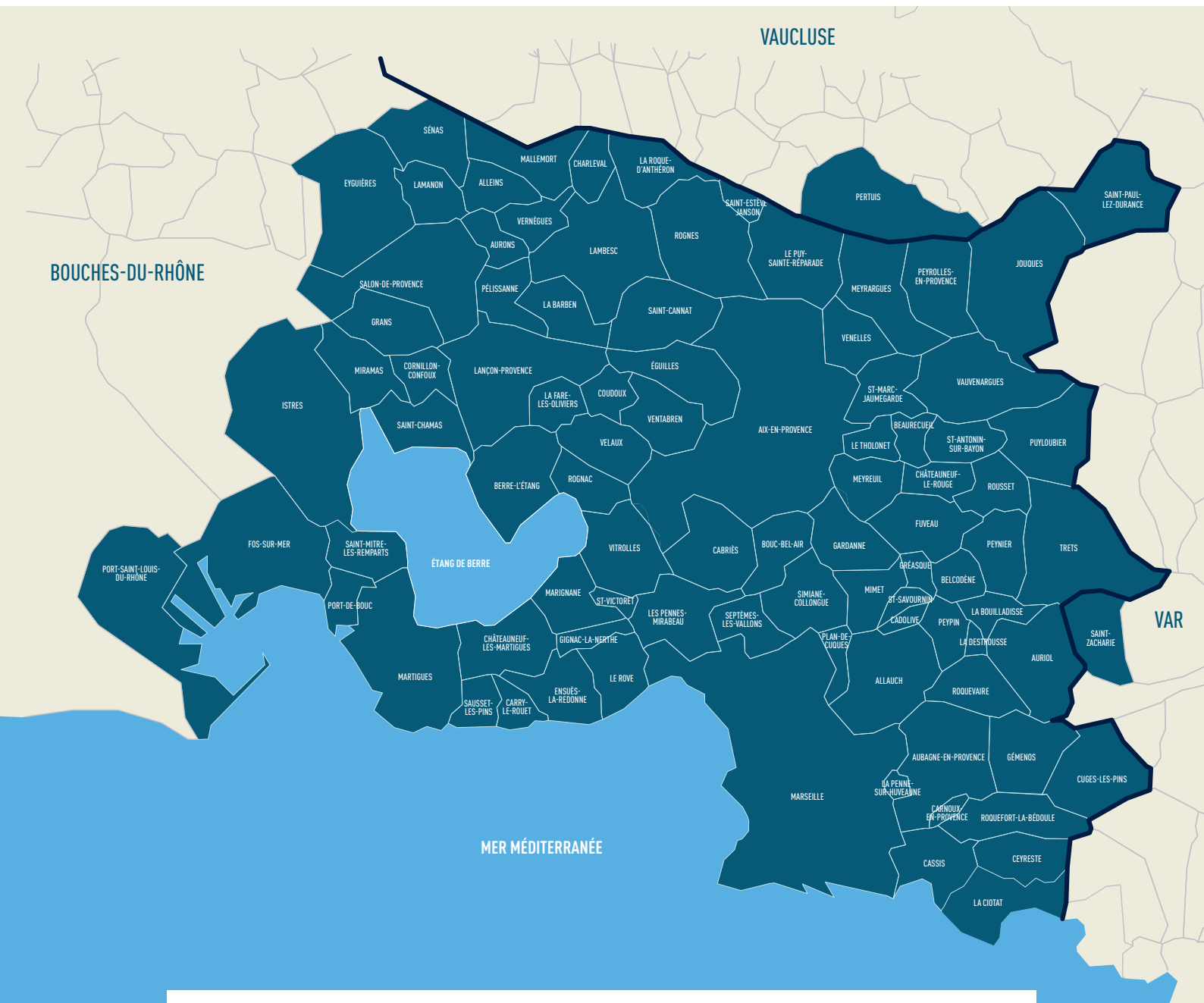
Notre groupe porte les valeurs de progrès social et de transition écologique au sein de la Métropole. Dans une démarche d'opposition constructive, nous continuerons de faire entendre la voix de nos territoires aux services des communes, des habitants, des usagers pour défendre l'idée d'un territoire solidaire.

Pour le groupe « Aix-Pays d'Aix »

Dettes de 3 milliards (+1,8 milliard au Département), hausse des impôts et taxes, recul sur la proximité, gestion des parkings aixois de centre-ville, défiance avec les maires. Voilà le triste bilan de la Métropole. La subsidiarité doit compenser la taille de l'institution et la concentration des pouvoirs. Il n'est jamais trop tard pour bien faire.



92 COMMUNES, 92 MAIRES POUR 1 MÉTROPOLE



AIX-EN-PROVENCE Sophie JOISSAINS | **ALLAUCH** Lionel DE CALA | **ALLEINS** Philippe GRANGE | **AUBAGNE-EN-PROVENCE** Gérard GAZAY | **AURIOL** Véronique MIQUELLY | **AURONS** André BERTERO | **BEAURECUEIL** Vincent DESVIGNES | **BELCODÈNE** Patrick PIN | **BERRE-L'ÉTANG** Mario MARTINET | **BOUC-BEL-AIR** Richard MALLIE | **CABRIÈRES** Amapola VENTRON | **CADOLIVE** Serge PEROTTINO | **CARNOUX-EN-PROVENCE** Jean-Pierre GIORGI | **CARRY-LE-ROUET** René-Francis CARPENTIER | **CASSIS** Danielle MILON | **CEYRESTE** Patrick GHIGONETTO | **CHARLEVAL** Yves WIGT | **CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES** Roland MOUREN | **CHATEAUNEUF-LE-ROUGE** Michel BOULAN | **CORNILLON-CONFOUX** Daniel GAGNON | **COUDOUX** Guy BARRET | **CUGES-LES-PINS** Bernard DESTROST | **ÉGUILLES** Robert DAGORNE | **ENSUES-LA-REDONNE** Michel ILLAC | **EYGUIÈRES** Henri PONS | **FOS-SUR-MER** René RAIMONDI | **FUVEAU** Béatrice CHIAVASSA BONFILLON | **GARDANNE** Hervé GRANIER | **GÉMENOS** Roland GIBERTI | **GIGNAC-LA-NERTHE** Christian AMIRATY | **GRANS** Philippe LEANDRI | **GREASQUE** Michel RUIZ | **ISTRES** François BERNARDINI | **JOUQUES** Eric GARCIN | **LA BARBEN** Franck SANTOS | **LA BOUILLADISSE** José MORALES | **LA CIOTAT** Alexandre DORIOL | **LA DESTROUSSE** Michel LAN | **LA FARE-LES-OLIVIERS** Olivier GUIROU | **LA PENNE-SUR-HUVEAUNE** Nicolas BAZZUCCHI | **LA ROQUE D'ANTHERON** Jean-Pierre SERRUS | **LAMANON** Christian NERVI | **LAMBESC** Bernard RAMOND | **LANCON-DE-PROVENCE** Julie ARIAS | **LE PUY-SAINTE-REPARADE** Jean-David CIOT | **LE ROVE** Georges ROSSO | **LE THOLONET** Vincent LANGUILLE | **LES PENNES-MIRABEAU** Michel AMIEL | **MALLEMORT** Hélène GENTE-CEAGLIO | **MARIGNANE** Eric LE DISSÉS | **MARSEILLE** Benoît PAYAN | **MARTIGUES** Gaby CHARROUX | **MEYRARGUES** Fabrice POUSSARDIN | **MEYREUIL** Jean-Pascal GOURNES | **MIMET** Georges CRISTIANI | **MIRAMAS** Frédéric VIGOUROUX | **PELISSANNE** Pascal MONTECOT | **PERTUIS** Roger PELLENC | **PEYNIER** Christian BURLE | **PEYPIN** Jean-Marie LEONARDIS | **PEYROLLES-EN-PROVENCE** Olivier FREGEAC | **PLAN-DE-CUQUES** Laurent SIMON | **PORT-DE-BOUC** Laurent BELSOLA | **PORT-SAINTE-REPARADE** Christian DELAVET | **SAINT-CANNAT** Jacky GERARD | **SAINT-ESTÈVE-JANSON** Martine CESARI | **SAINT-MARC-JAUMEGARDE** Régis MARTIN | **SAINT-MITRE-LES-REMPARTS** Vincent GOYET | **SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE** Romain BUCHAUT | **SAINT-SAVOURNIN** Rémi MARCENGO | **SAINT-VICTOIRE** Claude PICCIRILLO | **SAINT-ZACHARIE** Jean-Jacques COULOMB | **SALON-DE-PROVENCE** Nicolas ISNARD | **SAUSSET-LES-PINS** Maxime MARCHAND | **SENAS** Philippe GINOUX | **SEPTÈMES-LES-VALLONS** André MOLINO | **SIMIANE-COLLONGUE** Philippe ARDHUIN | **TRETIS** Pascal CHAUVIN | **VAUVENARGUES** Philippe CHARRIN | **VELAUX** Yannick GUERIN | **VENELLES** Arnaud MERCIER | **VENTABREN** Frédéric VIGOUROUX | **VERNÈGUES** Anne REYBAUD-DECROIX | **VITROLLES** Loïc GACHON

LES ÉLUS DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

LA PRÉSIDENTE



Martine VASSAL

Présidente de la Métropole
Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
Conseillère municipale de Marseille
Conseillère d'arrondissement des 6^e et 8^e arrondissements de Marseille

LES VICE-PRÉSIDENTS DE DROIT



Roland GIBERTI

Vice-président de droit
de la Métropole délégué
à l'Eau, Assainissement,
Pluvial
Maire de Gémenos



Gérard BRAMOUILLÉ

Vice-président de
droit de la Métropole
délégué à la Protection
du patrimoine historique
Adjoint au maire
d'Aix-en-Provence



Nicolas ISNARD

Vice-président de droit
de la Métropole délégué
à la Formation professionnelle
et CFA
Maire de Salon-de-Provence
Vice-président du Conseil régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Serge PEROTTINO

Vice-président de droit
de la Métropole délégué
aux Relations
institutionnelles
Maire de Cadolive
Conseiller régional Provence-
Alpes-Côte d'Azur



François BERNARDINI

Vice-président de droit
de la Métropole délégué
à la Sidérurgie, Pétrochimie,
Aéronautique
Maire d'Istres



Gaby CHARROUX

Vice-président de droit
de la Métropole délégué
à la Filière Cinéma,
Industrie créative
Maire de Martigues

LES VICE-PRÉSIDENTS



Pascal MONTÉCOT

1^{er} vice-président de
la Métropole délégué
à la Commande publique,
Aménagement - SCoT,
Planification (PLUi), Suivi
de la loi 3 DS
Maire de Pélissanne



Danielle MILON

2^e vice-présidente
de la Métropole déléguée
à l'Attractivité du territoire
et Tourisme
Maire de Cassis
Vice-présidente du Conseil
départemental des
Bouches-du-Rhône



Roland MOUREN

3^e vice-président de
la Métropole délégué
à la Propreté, Prévention
et valorisation des déchets
Maire de Châteauneuf-les-
Martigues



Georges ROSSO

4^e vice-président de
la Métropole délégué
à la Conférence
des maires
Maire du Rove



Laurent SIMON

5^e vice-président de
la Métropole délégué
à la Transition énergétique
et valorisation des
ressources durables
Maire de Plan-de-Cuques



Georges CRISTIANI

6^e vice-président de
la Métropole délégué
à la Concertation territoriale
et proximité
Maire de Mimet
Conseiller régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LES VICE-PRÉSIDENTS



Amapola VENTRON

7^e vice-présidente de la Métropole déléguée à la Protection de l'environnement, Lutte contre les pollutions, Transition écologique
Maire de Cabriès
Conseillère départementale des Bouches-du-Rhône



Didier PARAKIAN

8^e vice-président de la Métropole délégué aux Fonds européens, relations internationales
Conseiller municipal de Marseille
Conseiller d'arrondissement des 11^e et 12^e arrondissements de Marseille



Gérard GAZAY

9^e vice-président de la Métropole délégué au Développement économique, Plan de relance pour les entreprises, l'Artisanat et le commerce
Maire d'Aubagne
Vice-président du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône



Éric LE DISSÈS

10^e vice-président de la Métropole délégué aux JO 2024 - Grands événements, Étang de Berre (classement UNESCO), relation avec l'aéroport
Maire de Marignane
Vice-président du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône



David GALTIER

11^e vice-président de la Métropole délégué aux Sports et équipements sportifs
Conseiller municipal de Marseille
Conseiller d'arrondissement des 13^e et 14^e arrondissements de Marseille
Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur



Didier KHELFA

12^e vice-président de la Métropole délégué au Budget, Finances, Stratégie financière, Contractualisation avec l'Etat et les collectivités
Maire de Saint-Chamas



Michel ROUX

13^e vice-président de la Métropole délégué au Projet métropolitain
Adjoint au maire de Salon-de-Provence



Emmanuelle CHARAFE

14^e vice-présidente de la Métropole déléguée à la Santé, l'Enseignement supérieur et recherche, Recherche médicale, Économie de la santé
Conseillère municipale de Marseille
Conseillère d'arrondissement des 9^e et 10^e arrondissements de Marseille



Christian BURLE

15^e vice-président de la Métropole délégué à l'Agriculture, Viticulture et ruralité, Alimentation et Circuits courts
Maire de Peynier



Daniel GAGNON

16^e vice-président de la Métropole délégué à la Culture et équipements culturels
Maire de Cornillon-Confoux



Didier RÉAULT

17^e vice-président de la Métropole délégué à la Mer, Littoral, Cycle de l'eau, GEMAPI, Ports
Conseiller municipal de Marseille
Conseiller d'arrondissement des 9^e et 10^e arrondissements de Marseille
Vice-président du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône



David YTIER

18^e vice-président de la Métropole délégué au Logement, Habitat, Lutte contre l'habitat indigne
Adjoint au maire de Salon-de-Provence



Henri PONS

19^e vice-président de la Métropole délégué aux Transports et Mobilités durables
Maire d'Eyguières
Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône



Martial ALVAREZ

20^e vice-président de la Métropole délégué à l'Emploi, Cohésion sociale et territoriale, Insertion, Relations avec le GPMM
Maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône
Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS AYANT REÇU UNE LETTRE DE MISSION



Véronique MIQUELLY

1^{re} conseillère de la Métropole déléguée au Handicap, Lutte contre les discriminations et inégalités, Conseil métropolitain des jeunes
Maire d'Auriol
Vice-présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône



Christian AMIRATY

2^e conseiller de la Métropole délégué au Patrimoine et Politique immobilière
Maire de Gignac-la-Nerthe



Philippe GINOUX

4^e conseiller de la Métropole délégué à la Voirie, Infrastructures, Parcs et aires de stationnement, Pistes cyclables, Schéma de voirie
Maire de Sénas



Philippe ARDHUIN

5^e conseiller de la Métropole délégué à la Forêt, Paysages, Biodiversité, Espaces naturels
Maire de Simiane-Collongue



Frédéric VIGOUROUX

6^e conseiller de la Métropole délégué aux Interfaces ferroviaires et SNCF
Maire de Miramas



Olivier FRÉGEAC

7^e conseiller de la Métropole délégué à la Gestion des risques majeurs, Grand Site Concors, Sainte Victoire
Maire de Peyrolles-en-Provence



Arnaud MERCIER

8^e conseiller de la Métropole délégué à la Métropole numérique, Politiques publiques de la donnée, Innovation, Parcours usager
Maire de Venelles
Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône



Jean-Pascal GOURNÈS

9^e conseiller de la Métropole délégué à l'Industrie
Maire de Meyreuil



Catherine PILA

10^e conseillère de la Métropole déléguée à l'Initiative citoyenne
Conseillère municipale de Marseille
Conseillère d'arrondissement des 6^e et 8^e arrondissements de Marseille



Jean-pierre GIORGI

11^e conseiller de la Métropole délégué au Suivi des transferts
Maire de Carnoux-en-Provence



Michel AMIEL

Conseiller de la Métropole délégué à la Mobilité
Maire des Pennes-Mirabeau



Guy BARRET

Conseiller de la Métropole délégué à la Valorisation des déchets
Maire de Coudoux



Sarah BOUALEM

Conseillère de la Métropole déléguée à l'Économie de la santé
Conseillère d'arrondissement des 11^e et 12^e arrondissements de Marseille

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS AYANT REÇU UNE LETTRE DE MISSION



Solange BIAGGI

Conseillère municipale de Marseille
Conseillère d'arrondissement des 2^e et 3^e arrondissements de Marseille



Michel BOULAN

Conseiller de la Métropole délégué aux équipements sportifs
Maire de Châteauneuf-le-Rouge



Jean-Louis CANAL

Conseiller de la Métropole délégué aux Équipements culturels
Maire de Rousset



Laure-Agnès CARADEÇ

Conseillère de la Métropole déléguée au PLUi
Conseillère municipale de Marseille
Conseillère d'arrondissement des 9^e et 10^e arrondissements de Marseille
Vice-présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône



René-Francis CARPENTIER

Conseiller de la Métropole délégué à l'Insertion PLIE
Maire de Carry-le-Rouet



Martin CARVALHO

Conseiller de la Métropole délégué au Conseil de développement
Conseiller d'arrondissement des 11^e et 12^e arrondissements de Marseille



Jean-David CIOT

Conseiller de la Métropole délégué au PLUi
Maire de Le Puy-Sainte-Réparate



Jean-Jacques COULOMB

Conseiller de la Métropole délégué à l'Emploi
Maire de Saint-Zacharie



Robert DAGORNE

Conseiller de la Métropole délégué aux Anciens combattants et devoir de mémoire
Maire d'Éguilles



Hélène GENTE-CEAGLIO

Conseillère de la Métropole déléguée au PLUi
Maire de Mallemort
Conseillère départementale des Bouches-du-Rhône



Philippe GRANGE

Conseiller de la Métropole délégué à l'Assainissement
Maire d'Alleins



Frédéric GUELLE

Conseiller de la Métropole
Conseiller d'arrondissement des 9^e et 10^e arrondissements de Marseille



Olivier GUIROU

Conseiller de la Métropole délégué à l'Eau
Maire de La Fare-les-Oliviers



Michel LAN

Conseiller de la Métropole délégué au PLUi
Maire de La Destrousse



Vincent LANGUILLE

Conseiller de la Métropole délégué au Commerce extérieur
Maire de Le Tholonet

**Philippe LEANDRI**

Conseiller de la Métropole
délégué au Foncier
économique, PLUi
Maire de Grans

**Nathalie LEFEBVRE**

Conseillère de la Métropole
déléguée au PLUi
Adjointe au maire
de Martigues

**Jean-Marie LEONARDIS**

Conseiller de la Métropole
délégué à la Collecte des
déchets
Maire de Peypin

**Régis MARTIN**

Conseiller de la
Métropole délégué
à la Contractualisation
avec les partenaires
Maire de
Saint-Marc-Jaumegarde

**Yves MORAINÉ**

Conseiller de la Métropole
délégué Marseille en grand
Conseiller d'arrondissement
des 6^e et 8^e arrondissements
de Marseille
Vice-président du Conseil
départemental des Bouches-
du-Rhône

**Claude PICCIRILLO**

Conseiller de la Métropole
délégué aux Conseils
portuaires
Maire de Saint-Victoret

**Bernard RAMOND**

Conseiller de la Métropole
délégué à l'Agriculture
Maire de Lambesc

**Jean-Baptiste RIVOALLAN**

Conseiller de la Métropole
délégué à la Sécurité
Conseiller d'arrondissement
des 11^e et 12^e
arrondissements de Marseille

**Denis ROSSI**

Conseiller de la Métropole
délégué à la Politique de la
ville et NPNRU Marseille
Conseiller d'arrondissement
des 13^e et 14^e
arrondissements de Marseille
Conseiller départemental
des Bouches-du-Rhône

**Alain ROUSSET**

Conseiller de la Métropole
délégué aux Transports
Adjoint au maire
d'Aubagne

**Michel RUIZ**

Conseiller de la Métropole
délégué au Commerce
et Artisanat
Maire de Gréasque

**Franck SANTOS**

Conseiller de la Métropole
Maire de La Barben

**Jean-Yves SAYAG**

Conseiller de la Métropole
délégué à la Propreté,
Hygiène et décharges
sauvages
Conseiller municipal
de Marseille
Conseiller d'arrondissement
des 13^e et 14^e arrondissements
de Marseille

LA MÉTROPOLE ACCÉLÈRE

1

Mise en œuvre du **plus grand SCoT** (Schéma de cohérence territoriale) **bioclimatique de France**.

2

Lutter contre les **îlots de chaleur** et le **changement climatique** dans tous les PLUi de la Métropole **en renforçant la présence de la nature et de l'eau** dans les projets d'aménagement.

Proposition issue du Conseil Métropolitain des Jeunes

3

Création du **Conseil métropolitain de l'Habitat**, (instance de dialogue public et privé) pour relever ensemble les défis (rénovation, production, parcours résidentiel...) et suivre l'avancée du PLH.

7

Prolongation du Boulevard Urbain Sud jusqu'au chemin du Roy d'Espagne puis poursuite en « Boulevard Urbain Vert ».

8

Ouverture du service de covoiturage métropolitain « Lecovoiturage ».

9

Accélérer le déploiement des pistes cyclables : achèvement des pistes annoncées et lancement du nouveau Plan Vélo 2025 – 2035.

13

Lancement des études pour le **prolongement du tramway vers Le Redon et le pôle universitaire de Luminy**.

14

Lancement des études pour le prolongement du **tramway vers La Valentine - La Barasse**.

15

Poursuite du projet de **Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) entre le centre-ville d'Aix-en-Provence et le pôle d'activité d'Aix-en-Provence / Arbois - La Duranne**.

19

Ambition 0% d'énergies fossiles en 2030 sur nos véhicules de transport public et les flottes métropolitaines.

20

Création d'une halle alimentaire des agriculteurs du territoire au centre-ville de Marseille.

21

Accompagnement des gestionnaires de canaux d'irrigation (ASA) pour une gestion optimale de la ressource en eau.

25

Accompagnement de la **rénovation énergétique des copropriétés privées**.

26

Lancement de **10 projets de réutilisation des eaux usées (REUT)**.

27

Redéploiement et clarification des **offres de service aux entreprises : Programme pour les Entreprises Métropolitaines**.

31

Création d'un grand événement culturel récurrent sur tout le territoire.

32

Création d'un grand événement sportif récurrent : Marathon Aix-Marseille.

33

Déploiement d'un outil numérique « Le repère entrepreneurial » sur l'appli « Ma Métropole dans ma poche ».

Proposition issue du Conseil Métropolitain des Jeunes

35 ENGAGEMENTS D'ICI 2035

4

Développer les Espaces Accompagnement Habitat (guichets uniques) sur tout le territoire de la métropole.

5

Lutte contre les précarités en accélérant l'ensemble des projets ANRU du territoire métropolitain.

6

Un plan pour l'accessibilité de l'ouest du territoire en soutien au développement industriel décarbonné du Grand Port Maritime de Marseille.

10

Mise en place de la **contravention pédagogique dans les transports publics (« tu payes ou tu t'abonnes »)**.

Proposition issue du Conseil Métropolitain des Jeunes

11

Demander une évolution législative afin que les agents de contrôle des transports soient assermentés pour le contrôle d'identité.

12

Lancement des études pour la création du **transport par câble du PEM de Saint-Antoine vers l'hôpital Nord.**

16

Lancement des études pour la création d'un **tramway des plages** Rabatau / Le Prado / Le David / Pointe Rouge.

17

Lancement des études pour la création du **tramway de la corniche.**

18

Renforcer le service levélo : +50% de stations (300 stations) et 4000 vélos.

22

Doublement de la part des espaces naturels remarquables protégés du territoire.

23

Création d'une SPL Énergie : Déploiement massif de la production d'énergie renouvelable sur le territoire en priorité sur le foncier public.

24

Création d'une **bourse de décarbonation et d'amélioration écologique.**

28

Plan d'investissement de **50 millions d'euros** dans les **pépinières d'entreprises et les technopôles.**

29

Création d'une SEM Patrimoniale pour accélérer les grands projets au **service du développement du territoire.**

30

Montée en puissance de **l'agence ONE PROVENCE** pour mieux promouvoir toutes les excellences du territoire.

34

Création d'un dispositif d'aides à la restauration du patrimoine des communes (architectural, historique et culturel).

35

Maîtriser la dette de la Métropole.

RETROUVEZ TOUTES
LES INFORMATIONS
ET DOCUMENTS
« LA MÉTROPOLE
ACCÉLÈRE »

